



## Association Française de Cricket

### Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur (CD) de l'Association France Cricket (AFC) le 5 février 2011 au Palatin à La Défense.

Ouverture de réunion reportée à 13h15 en attendant l'arrivée de MM Geille et Patel.

1. **Présents** : T. Banton (TB), président ; P. Townsend (PT), secrétaire général ; V. Buisson (VB), trésorier ; A. Aayavooraju (AA) ; M. Dalling (MD) ; D. Krzyzyk (DK) ; S. Patel (SPat) ; A. Geille (AG), directeur général ;
2. **Absents excusés** : E. Cannon (EC), vice-président ; Mme C Jacquard (CJ) ; M. Louvigny (ML) ; S. Palmer (SPal) ; G. Sahaya (GS) ; D. Bordes (DB), CTC.
3. **Absents**: J-M Seurin (DTN) ; C. Blacher (DTN adjoint).

#### 4. Revue et suivi du C-R des dernières réunions.

##### Éléments qui ne se trouvent pas dans le détail de cet Ordre du Jour :

- ° Tournoi Indoor (Invitation) à Saumur : VB propose que ce projet soit abandonné pour contribuer à combler le trou occasionné par la perte financière occasionnée par le mauvais taux de change \$/€. Approuvé.
- ° Projets en aide des sinistrés pakistanais : DK fait la proposition suivante : Lors du prochain tournoi U19, tous les participants et spectateurs se verront « taxés » (1 euro), aux bénéficiaires d'UNICEF. Chaque équipe inscrite doit fournir un chèque de caution de €50 au nom de l'UNICEF qui sera envoyé à l'UNICEF dans le cas de non-présentation de l'équipe. Approuvée par le CD, avec félicitations à DK, qui se dit en attente d'une autorisation de la part d'UNICEF pour l'utilisation de leur logo.
- ° Remboursement de frais d'arbitrage 2010 en IdeF : Etat de lieu : Voir ci-dessous.
- ° Comportement de joueur de Gymkhana : Etat de lieu du dossier : TB informe le CD qu'il n'a pas de nouvelles depuis 3 semaines, après avoir aidé la FFBS à contacter les clubs, l'individu, et l'arbitre concerné. Il paraît que la FFBS peine à contacter l'individu. Le CD veut enregistrer son opinion qu'un tel dossier devrait être traité dans un délai beaucoup moins grand afin que les faits ne soient brouillés avec le passage de temps.

#### 5. Affaires propres au président :

TB expose les faits qui avaient mené l'ICC à suspendre toutes les subventions attendues en début de janvier. Il renvoie le CD au compte rendu du débat du Bureau le 15 janvier 2011, copié à tous, où il est précisé que le manquement d'un seul critère d'Association suffit d'arrêter toute perception de subvention ICC.

Après un débat compréhensif, le CD vote à l'unanimité pour confirmer

- la décision du Bureau de faire ce qu'il faut pour maintenir notre statut de Membre Associé

## Compte rendu de la réunion du CD le 5 février 2011

- l'élargissement de la Commission Féminine et la priorité accordée à ses projets
- le plan d'action élaboré lors de la réunion du Bureau.

TB lit devant le CD le brouillon de l'introduction de son bilan moral préparé pour l'AG, qui se servira pour encadrer le débat sur le budget 2011. Approuvé.

- Locaux de Saint Maurice : VB clarifie nos intentions quant au bail : nous allons reprendre le bail, et ne pas acheter le bail commercial. Approuvé par le CD. **A suivre (AG, VB).**

- Départ programmé de AG : AG présente, avec TB, le contexte de sa décision de mettre à terme son contrat avec FC, vers une séparation négociée et à l'amiable.

Quant à son remplaçant éventuel, AG conseille le CD d'insister sur une expérience plus commerciale et de donner au nouveau recrue la responsabilité directe de la gestion de toute l'équipe salariée de FC. Le CD passe en revue les documents de 2009 ('Mission', 'Profil') et approuve une série de modifications relativement mineures pour tenir compte des suggestions d'AG et afin d'acter en compte que certains éléments sont déjà acquis.

Sur proposition de TB et suivant le modèle de l'embauche de 2009, le CD approuve la délégation à une équipe « Comité de Recrutement », menée par PT, de la gestion de ce dossier.

AA se porte spontanément volontaire à cette équipe. DK et SPat s'annoncent prêts à participer, selon leur disponibilité. **Actions de la part de PT :**

- **demander formellement aux membres du CD non présents s'ils seraient prêts à rejoindre le Comité de Recrutement : Fait : aucun autre volontaire ne s'est présenté.**

- **dépoussiérer le dossier et procédure de 2009 et le préparer à une communication publique: Fait.**

TB informe le CD qu'il a déjà reçu une candidature spontanée de la part d'une personne qu'il connaît et qui semble avoir certaines compétences et qualités qui méritent que l'on la voie avant même de lancer la procédure officielle de recherche de candidatures. Il suggère que le Comité de Recrutement la reçoit et en cas d'unanimité favorable du Comité, un appel à candidature généralisé serait ainsi évité. Le CD prend note de la proposition de TB et l'autorise à informer cette personne à se présenter pour une interview anticipée. **Action de la part de PT : apporter aux documents les modifications approuvées aujourd'hui et les passer à TB pour transmission à cette personne : Fait.**

**Note post-réunion : Une deuxième candidature spontanée a été reçue et cette personne interviewée par le Comité. TB présentera la proposition résultant des entretiens lors du CD du 12 mars, avant l'AG.**

- Vacance au poste d'assistant administrative : Proposition d'engager un ancien STAPS pour poste de contrat aidé à plein temps – mi-assistant administrative, mi-technicien : **Dossier pas abordé - Reporté.**

- Départ anticipé de Elliott Brailly : Proposition de remplacer EB avec stagiaire Masters Droit et Marketing : **Dossier pas abordé - Reporté.**

- Arbitrage

° Proposition de changement de Président de la Commission Arbitrage : TB informe le CD que Prebou Balane (Evry) est prêt à se présenter mais sous condition qu'il soit d'abord élu au CD afin de se donner davantage de crédibilité en dehors de la région IdF. Le CD note qu'il faut donc attendre l'issue de l'AG du 12 mars.

° Notre position vis-à-vis AFNEC : Lecture de TB d'une lettre qu'il propose d'envoyer au président d'AFNEC afin de détailler un nouveau rapport entre FC et AFNEC. Ce dernier serait fournisseur de services détaillés par FC. Approuvé. **Action de la part de TB : Fait – mais sans réponse au jour de l'approbation de ce PV.**

Peter Townsend, Secrétaire Général

Tel. : 09 60 48 26 99 E-mail : francecricket.secretary@orange.fr

## Compte rendu de la réunion du CD le 5 février 2011

° Le CD prend note de l'insistance de la part de DK sur l'importance de la provision d'arbitres pour les matchs de championnats jeunes, notamment celui des U19. **Action de la part de la commission d'Arbitrage.**

- Proposition d'attribution de médailles et prix 2010 :

° L'attribution par ICC Europe de deux prix à des bénévoles en France a été actée : Eddie Cannon « Lifetime Service Award » et Neil Saint « Volunteer of the Year ». Ses prix étant suite aux dossiers de nomination envoyés par France Cricket, le prix équivalent est attribué par FC. **Développement depuis la date de la réunion : Neil Saint a également reçu le prix mondial ICC « Volunteer of the Year ».**

° Prix du Développement : VB présente son appréciation des facteurs et propose l'attribution des prix comme suit : 1. Thoiry ; 2. Drancy ; 3. PUC. Approuvés.

° PT présente une liste de propositions pour d'autres médailles et prix, une agrégation des propositions faites par DB, DK et autres membres du CD. Liste approuvée (voir Annexe 1), plus l'attribution d'un prix de contribution exceptionnelle décerné à Michael Selig. Le CD autorise VB d'acheter des médailles ou autres trophées et demande à PT d'inviter les récompensés et d'arranger les présentations lors de l'AG. Action de la part de VB et de PT : Fait.

- Nouvelles de la FFBS : TB présente un sommaire du CD fédéral du 29 janvier 2011, notamment sur le nouvel accent sur la conformité des clubs. Risque de radiation plus réel.

### 6. Rapport du trésorier :

- Chiffres 2010 tels que présentés au Vérificateur des Comptes et à l'ICC. Pour le budget 2011, VB souligne notre dépendance sur le taux de change €/ \$ vu que 75% de nos recettes sont allouées en \$. En janvier, nous avons constaté une perte de change de presque €8.000 par rapport au taux budget, ce qui limite notre marge de manœuvre. Passés en revue sans commentaire particulier.

- Approbation comptes annuels 2010 et budget 2011 : Vote du CD. Approuvé.

- Demande de la part de St Aulaye d'une subvention pour une tournée « jeunes » en Angleterre : Le CD confirme le principe que FC a pour mission de soutenir le développement des jeunes d'abord en France et en générale pour des régions ou au niveau national, mais pas pour la tournée d'un club. En plus nous cherchons toujours, si les finances permettent, à participer à un tournoi international triangulaire U15 et l'argent éventuellement disponible (voir commentaire sur taux de change) sera alloué à cet action d'envergure nationale. **Action de la part de PT : communiquer décision au club : Fait.**

Dans ce même contexte le CD confirme le rôle de MD en tant que référant dans le sud-ouest de la Commission Jeunes et confirme une ligne budgétaire 2011 de €2.500, dont le gestionnaire sera MD, pour des événements jeunes sur le plan régional (exemple matchs A/R à Damazan et à Midi). Répondant à une question de PT sur le rapport entre cette ligne et les fonds habituellement gérés par ACCSO, TB rappelle qu'ACCSO aurait toujours la possibilité de présenter au CD des propositions pour des activités jeunes dans le sud-ouest car d'autres lignes budgétaires développement jeunes sont prévues.

Par la suite, PT a expliqué à MD la procédure à suivre (monter des propositions, contrôle des dépenses, etc.). **Action de la part de MD : envoyer un projet d'actions et budget à VB pour le déblocage des fonds**

- Tarifs des prestations et commandes de prestations : Le CD approuve les propositions de VB, ainsi que la proposition de DK pour que FC subventionne chaque match de championnat U19 à l' hauteur de €20.

## Compte rendu de la réunion du CD le 5 février 2011

- Obligation de comptes bancaires des clubs (établie lors de l'AG 2010) : Pas de progrès à signaler donc le CD confirme qu'il n'y aura pas de déboursements aux clubs qui ne sont pas conformes.

- Donations et remboursements de frais : Le CD note et confirme que, à partir de l'AG 2011, le barème sera rigoureusement appliqué pour toute demande de remboursement. VB souligne que les limites pour les certificats fiscaux sont parfois supérieures (par ex taux kilométrique, hôtels) et conseille à ses collègues membres du CD qui sont redevables de l'impôt sur le revenu de profiter des certificats fiscaux en faisant don de leur frais. Pour les remboursements de kilométrage en argent le CD approuve la proposition d'augmenter le barème à €0,17 par Km.

### 7. Affaires propres au CTC (excusé) :

- Lecture du rapport du CTC : Texte annexé (2).

- Nouvelle procédure de double-surclassements : PT confirme que la procédure fut annoncée aux clubs le 22 décembre. Des candidats uniquement du sud-ouest, dont certains recalés pour non-respect du calendrier. DB est attendu à Saint Aulaye le 19 février pour un plateau.

### 8. Affaires propres au directeur général :

- Site Web :

° AG informe le CD qu'ajouter des informations/fonctions sur le site fédéral n'est pas gratuit. Le CD décide de ne pas poursuivre.

° AG rappelle au CD la possibilité pour tous de mettre de nouveau contenu sur le site FC par téléchargement de fichiers Word ou autres, ainsi que des mails, mais il conseille le CD de nommer un modérateur qui veillerait sur tout contenu proposé.

° AG rappelle au CD qu'il est possible de préparer du contenu en avance et de programmer la date de sa publication.. Il accepte la proposition de DK que, vu l'absence regrettable d'une Commission Communications, AG et Elliott Brailly devraient assumer ce rôle de modérateur s'ils continuent à rester actifs au sein de FC. Le CD en prend note.

° Le CD note que le nouveau D-G devait être invité à se prononcer sur la gestion du site et que le CD soit accordé l'opportunité de passer en revue toute modification importante éventuelle en avance.

- Enquête auprès des clubs :

° Premier constat sur les retours : AG félicite ceux des clubs du sud-ouest qui ont joué le jeu, ainsi que les clubs de Saumur, Drancy, Lille. Par contre, et sans grande surprise, les clubs d'IdeF n'ont pas coopéré ce qui est très dommage car ce sont ces clubs-là qui ont à priori le plus grand besoin d'aide dans leurs structures. AG a relancé ces clubs afin qu'Elliott Brailly puisse arriver à ses conclusions.

° Suivi du dossier : AG insiste à ce que l'exercice mérite un suivi en permanence pour pouvoir mieux aider les clubs dans leurs démarches de demande de subvention, recherche de terrain et autres dossiers, et que le nouveau D-G soit encouragé à le continuer. Le CD en prend note.

- Proposition sur la facturation de nos prestations aux tiers : Réunion prometteuse avec le service des impôts du 12<sup>ème</sup>. Deuxième R-V prévu pour la deuxième quinzaine de février. **A suivre (AG).**

- Terrain propre à FC : AG confirme qu'un club à Grigny, déclaré au Journal Officiel, veut s'affilier. Au vu de la nécessité pour tout nouveau club d'avoir accès à son terrain, AG les

## Compte rendu de la réunion du CD le 5 février 2011

accompagnera prochainement auprès de leur mairie pour voir ce que la municipalité puisse leur apporter. **Fait par AG.**

PT informe le CD que le président de la Commission Terrains a préparé un dossier chiffré des coûts à anticiper pour un terrain « national » éventuel. Le CD prend note.

RAS sur Bondoufle. **A suivre (AG).**

- Tournoi Grandes Ecoles : à ce jour, seul HEC est confirmé, plus BEM suivant les actions pris par AG. La réponse de Nantes et Toulouse à la demande faite pas AG sur leur implication éventuelle est encore attendue. **A suivre (AG et DB).**

Quant à l'événement prévu pour le 6 mars, AG a reçu l'engagement du BEM et de la HEC. L'Association des Anciens du BEM s'est engagée à prendre en charge les frais des déplacements. Noté avec plaisir par le CD.

- Tournoi inter-ambassades : AG fera le point avec Alec Young la semaine prochaine afin d'évaluer les retours du mailing. **A suivre (AG).**

- Bagatelle : RAS sur la modification de la désignation du terrain donc aucune raison de modifier l'interdiction du CD sur la programmation de matchs de compétition.

- Vincennes : AG transmet au CD l'état de lieu tel que présenté par Olivier Dubaut – la Maire devrait prendre en charge le renouvellement du tapis. SPat indique, avec AA à l'appui, que l'état actuel du terrain le rend dangereux et impraticable.

Le CD opine que compter sur Vincennes en 2011 dépend entièrement de la capacité de la mairie de procéder au remplacement du tapis et autre travaux sur le terrain avant fin mars. Plus généralement, la nécessité d'une visite d'homologation de tout terrain en IdF avant le début de la saison a été discutée. Vincennes étant le plus urgent, John Ayling sera contacté en vue d'un déplacement sur place pour constater l'état actuel du site. . Après débat, le CD se met d'accord et demande que cette décision soit homologuée par la Commission Terrains en amont de l'AG.

Action de la part de TB : Contacter Olivier Dubaut et voir si ce dernier puisse s'engager sur une date d'installation d'un nouveau tapis à Vincennes. **Fait : date de premier match programmé à Vincennes le 26 mars 2011 communiquée à OD.**

En attendant ce retour et l'issue de la visite sur place, le CD approuve que les calendriers indiquent que les matchs à Vincennes sont sous réserve d'homologation du terrain. **Action de la part de PT : Organiser une visite par le président de la Commission : Fait pour la semaine du 1 mars, avec en prime une visite à Grigny pour conseiller la Mairie sur la pose d'un tapis.**

- Arbitrage en IdeF : Préparation des badges : AG informe le CD qu'un collègue à lui a proposé de les fabriquer, et cela gratuitement. Le CD prend note et confirme que le contenu minimum soit : nom de famille et prénom tels que sur pièce d'identité, n° de licence FFBS, niveau de formation arbitre, photo, année de validité (2011). **A suivre (AG).**

### 9. Affaires de la Commission Sportive (SPat) :

- Terrain de les Mureaux : Le CD charge SPat et AG d'aller sur le terrain afin d'évaluer l'état actuel et les travaux nécessaires pour le réhabiliter. En attendant, le calendrier **Fait (SPat et AG).**

- Appel par CCSB95 contre l'amende de €200 imposée par la CSNC : SPat atteste que le club avait déclaré et maintenu qu'aucun arbitre ne serait pas disponible en mois d'août et qu'il s'agissait en effet de matchs reportés en août. Donc CCSB95 n'était pas l'arbitre désigné pour le match d'origine. Malgré la présentation par AG de la chaîne de mails envoyés et malgré le

## Compte rendu de la réunion du CD le 5 février 2011

suivi assidu par Elliott Brailly, le CD conclut que l'évidence n'est pas probante et décide sur un non-lieu. L'appel de CCSB95 est maintenu.

- Appel du club SLCC contre son exclusion des poules constituées après le tirage au sort du 15 janvier : Après un débat en profondeur, le CD approuve à l'unanimité :

1. D'accepter la bonne foi du club de Sri Lankans CC, et prendre acte que club avait rempli toutes les exigences demandées pour se ré-affilier en 2010 et que l'absence de licences sur 2010 n'a pas été porté à leur attention ni en tant que fait bloquant pour cette ré-affiliation, accordée, ni au cours de saison 2010 en Ligue Régionale.
2. De confirmer la deuxième place de Sri Lankans CC en Ligue Régionale 2010 et d'accepter sa pré-inscription en Ligue Nationale 2011, car qualifié sur le plan sportif, sous réserve de validation par inscription définitive au plus tard le 11 mars 2011.
3. De maintenir le résultat du premier tirage au sort du 15 janvier dernier, en situant Sri Lankans CC dans la poule B de la Ligue Nationale (section Ile de France).

Le CD demande à PT d'écrire au président d'USCA qui avait contesté la présence de SLCC en Nationale 2011 : **Fait le 7 février dans un mail qui se trouve en Annexe (3).**

- Matches de LN en IdeF : A cause de l'incertitude qui règne sur la disponibilité des terrains (voir ci-dessus), le CD approuve avec regret la proposition que la phase poule de la LN en IdeF soit limitée à un seul tour (c'est-à-dire, pas de matchs Aller/Retour). **Action de la part de SPat et AG : annoncer ce fait aux clubs : Fait par annonce sur le site Web.**

Par la suite, le CD autorise la CSNC de considérer si les frais d'inscription en LN IdeF devraient être réduits. Après débat, il est proposé à la CSNC de mettre en place un championnat T20 (moins consommateur de terrain car deux, voire trois matchs par jour sont possibles) et de donner la gratuité d'inscription pour une équipe de chaque club de LN, mais uniquement dans le mesure où le déroulement correct de la SL et de la LN ne soit pas menacé. **Action le part de SPat - faire proposition au CD du 12 mars.**

- Matches de LN dans le sud-ouest : PT informe le CD que, vu l'incertitude qui règne sur les clubs de Tarn (81) et Noé-Gascogne (32), une entente non-officielle est toujours l'issue la plus probable, ce qui mènerait à 4 équipes par poule. Le CD prend note. A suivre (PT).

- Super Ligue: Après un débat en profondeur, le CD approuve les propositions suivantes dans le contexte du développement à partir de 2012 :

° Que le championnat de 2014 soit ouvert uniquement aux clubs ayant leur propre terrain (ou accès prioritaire)

° Que FC et les clubs se mettent en accord à ce que le futur championnat soit limité à 8 équipes (2 poules de 4) ou 6 équipes (dans une seule poule)

° Que, à partir de 2012, afin d'assurer une participation plus égalitaire dans un calendrier global en IdeF, les clubs voulant s'inscrire en SL mais n'ayant pas leur propre terrain à usage exclusive ou prioritaire, ne puissent pas présenter en parallèle une équipe II ni en LN ni en Ligue Régionale.

**Action de la part de PT : Assurer l'inscription de ces propositions à l'ordre du jour de l'AG du 12 mars. Sujets mentionnés dans l'ultime mail envoyé aux clubs avant l'AG.**

Revenant sur une proposition antérieure – que les clubs voulant s'inscrire en SL puissent choisir entre l'inscription d'une équipe jeunes ou une équipe féminine – le CD, conscient qu'une telle option pourrait militer contre les jeunes, préfère ne pas trop insister à présent. Mais sans menacer le programme femmes non plus, bien sûr !

### 10. Affaires propres au secrétaire général :

- AG 2011 (**avec TB**) :

Peter Townsend, Secrétaire Général

Tel. : 09 60 48 26 99 E-mail : francecricket.secretary@orange.fr

## Compte rendu de la réunion du CD le 5 février 2011

- ° Contenu : Approuvé.
- ° Bon de transport aux clubs de province : Approuvé.
- ° Statuts et RI : proposition de deux modifications : Approuvée, y compris les dernières modifications faites par la FFBS sur le texte approuvé par le CD du 20 novembre 2010. **Note après réunion : les modifications ont été approuvés par le CD de la FFBS le 26 février 2011**
- ° Constat des candidatures au CD : PT présente l'état de lieu. Le CD confirme que tout candidat doit être licencié 2011 avant de l'annonce aux clubs de sa candidature. **Action de la part de PT : Informer les candidats : Fait.** En plus, le CD conseille que Elliott Brailly soit licencié auprès d'un club plutôt qu'à la FFBS. **Action de la part d'AG : conseiller EB : Fait.**
- ° Procédure pour assurer que toute décision prise par le Bureau passe devant le CD : Approuvée.
- ° Rencontres entre clubs affiliés et non-affiliés : procédure approuvée par CD le 20 novembre 2010 : **Pas abordé. Reporté.**
- ° Traduction des Lois : propositions d'impression : **Pas abordé. Reporté**
- ° Proposition de persuader la FFBS de lever l'interdiction sur le "cumul de mandats" (dirigeant de plusieurs clubs). PT informe le CD qu'il y a une seule occurrence de ce dossier (A-BC/Chalon) et que CJ pense le résoudre par l'élection d'un autre président dans l'un des clubs. Dossier clos, mais PT est chargé de veiller à ce que CJ mette à jour les fichiers sur iClub. **Action de la part de CJ, PT : Fait, et visible sur iClub.**
- ° Point sur la procédure d'affiliation à la FFBS édition 2011 (blocage de prise de licences en cas de manque de certaines données) : PT informe le CD que, à six semaines de l'AG et la date limite d'inscription en championnat, la situation des clubs sur le plan cotisations et licences est très inquiétante. La FFBS a écrit à ce sujet à un total de 28 clubs de cricket le 2 février. Le CD demande à PT de relancer les clubs : **Fait, dans le contexte de la mauvaise implémentation en iClub de la nouvelle date de majoration.**

### 11. Commission Jeunes (DK) :

#### - Championnats Juniors 2011 :

° Analyse des choix des clubs SL sur formulaire de pré-inscription : question pas abordée dans le détail sauf que DK veut que les clubs de Mantes et d'EURO soient rappelés qu'ils avaient pré-inscrit une équipe en SL sans avoir précisé dans quelle catégorie serait leur équipe jeunes. **Action de la part de PT : écrire à ces deux clubs : Fait, dans le contexte d'un mail sur la fausse majoration des licences.**

° Règlement des championnats, y compris propositions de malus pour 2011. **Pas abordé : Reporté.**

- Projet de championnat KwikCricket en école primaire – proposition de M Ian Cully (**TB**) : **Pas abordé : Reporté.**

### 12. Les Commissions (autres que Féminine, Arbitrage, Financière, Jeunes, Sportive déjà traitées ailleurs dans l'ordre du jour)

-Présentation des plans & priorités de chaque Commission pour l'année 2011 – Développement, Communication & Marketing, Formation, Terrains & Equipements :

**Pas abordé : Reporté.**

- Identification/Nomination des présidents manquants (à ce jour démissions de RW, MP et départ en retraite d'EC) : **Pas abordé : Reporté.**

Peter Townsend, Secrétaire Général

Tel. : 09 60 48 26 99 E-mail : francecricket.secretary@orange.fr

## Compte rendu de la réunion du CD le 5 février 2011

- Proposition de la part d'AG : de regrouper certaines commissions pour une mutualisation des moyens. Dossier reporté de la réunion du 20 novembre : **Pas abordé : Reporté.**

### 13. Questions diverses :

- Revue de décisions de la dernière réunion du Bureau pas spécifiquement traités dans cet Ordre du Jour : Aucune restant à traiter.
- Comment aider à l'Association Régionale IdeF à incorporer un afflux de clubs pas admis en LN (CCSB95, Francilien, Roxy, Essonne, etc.) : **Pas abordé : Reporté.**

La séance est levée à 18h50.

**Clôture de réunion à 18h50.**

**Rappel de la date et lieu de la prochaine réunion : le samedi 12 mars 2011, 10h00-12h00, à Bordeaux École de Management, 54/56 avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne, Paris (station Billancourt sur la ligne 9 du Métro).**

Les sujets principaux :

- Rapport du Vérificateur des Comptes
- AG : Décompte des voix, cotisations 2011 : Validation de droit de présence
- **Présentation de propositions d'embauche d'un nouveau DG, et les options pour les autres postes à pourvoir**
- Inscriptions SL 2011 : état de lieu (échéance d'inscription formelle la veille)
- Inscriptions LN 2011 : état de lieu (échéance d'inscription formelle la veille)
- Inscriptions Championnats Jeunes : état de lieu suite aux inscriptions SL et LN
- Calendrier SL 2011 : état de lieu
- Calendrier LN 2011 : état de lieu
- Calendrier Championnats Jeunes : état de lieu
- Dernier point sur les Règlements
- Feuilles de Match : état de lieu

**De tout ce que dessus, le présent compte-rendu a été dressé par le Secrétaire Général et publié avec l'approbation du président de l'Association, en attente de validation par la prochaine réunion du Comité Directeur.**

Peter Townsend, Secrétaire Général

Fait à Flamarens le 7 mars 2011.



## Annexe 1 : Prix et récompenses 2010/2011

### 1. Auprès de l'ICC :

#### - Pepsi-ICC Development Awards : Global :

- Bénévole de l'année: Neil SAINT

#### - Pepsi-ICC Development Awards: Europe:

- Lifetime Service Award: Eddie CANNON

#### - Centre d'Excellence, La Manga :

2010 : Tom LIDDIARD (Rhône CC), accompagné par David BORDES.

2011 : Zika ALI et Avishka LIYANAARACHCHI de Drancy sélectionnés.

Ils seront accompagnés par Mika SELIG.

### 2. Récompenses internes:

#### 2.1. Entraîneurs:

- Coach initiateur : Daniel KRZYZYK (Drancy)
- Coach club : John HARDY (Thoiry)
- Coach section féminine : Mark MOODLEY (Thoiry)
- Coach HN : Michael SELIG (PUC)

#### 2.2. Côté EDF :

- MVP EDF Senior : Arun AYYAVOORAJU (Evry)
- MVP EDF U17 : Zika ALI (Drancy)

#### 2.3. Les meilleurs performants dans les championnats U19 de 2010 :

- Meilleur Batteur: Jagpal SINGH (PUC)
- Meilleur lanceur : Haras SHABIR (Drancy)
- Meilleur joueur (MVP) : Rinzan ASHRAFF (USCA)
- Meilleur Chasseur : L'équipe de Drancy
- Meilleur Espoir: Hamza NIAZ (Dreux)

#### 2.4. Prix du Développement 2010 :

1. Thoiry
2. Drancy
3. PUC

**ANNEXE 2: Rapport par le CTC (excusé), lu devant le CD par le président :**

**Comité Directeur du 5 février 2011 : Présentation saison 2011**

**Equipes de France**

Travail :

- Senior : L'accès est mis sur la condition physique et sur l'approche mentale. Le groupe devrait intégrer 3 nouveaux Juniors donc un programme à long terme.
- U19 : L'accès est mis sur la condition physique et sur l'aspect technico-tactique.

Objectif :

- Senior : top 4 du championnat d'Europe et accessoirement regagner le T20 en Hollande
- U19 : podium

Visa : La demande informatique pour les seniors se fera le 1<sup>er</sup> mars au siège de FC. A noter qu'il n'y a besoin que 5 demandes en 2011 contre 9 en 2010.

Fait important : le coach (David YOUNG) a émis le souhait de continuer avec nous malgré le fait qu'il soit assistant pour ECB U19 et préparateur mental pour Sussex. Si on se qualifie pour WCL et/ou WCQT20, il sera encore avec nous. Cela permet ainsi de continuer la collaboration entre DY et moi et donc de mener notre EDF à une approche professionnelle.

**Rappel du programme des EDF**

	Senior	U19
Janvier	Stage 1 (22/23)	
Février		
Mars	Stage 2 (19/20)	
Avril	Stage 3 (23/25)	Préparation 1 (9/10)
Mai	Préparation 1 (Fra A v Fra B)	Préparation 2 (14/15)
Juin	Préparation 2 : tournée (11/13)	Tournée 1 (2/5 – tbc)
Juillet	Tournoi T20 européen (7/9 – Hol) Euro (18-25 – jersey)	Tournée 2 (12/17 - Saumur) Euro(27/2 - Ile de Man)

**Formation**

L'accent est mis sur l'élargissement du réseau de formateur DF1 car à l'heure actuelle nous n'avons que 3 formateurs DF1 dont 1 seul examinateur. Lors des formations une attention sera portée sur « l'approche d'un coach suivant son public ».

Organisation d'une formation DF2 pour certains juniors IDF et joueurs EDF afin de s'assurer que le futur encadrement de nos jeunes soit fait correctement et suive la logique du PES.

Organisation en fin d'année d'un week-end « séminaire » pour coachs de club ayant des joueurs EDF afin de s'assurer que le travail fait en EDF est suivi et compris pour avoir une optimisation des performances.

Intervention des joueurs EDF lors de sessions de formation pour la partie démo technique.

Proposition est faite que si un joueur EDF intervient dans 2 formations, il soit défrayé de 100€. (Discussion avec TB le 21/01)

## Compte rendu de la réunion du CD le 5 février 2011

### Ci-dessous le PAF

	DF1	DF2	DF3	Formateur DF1
Janvier				
Février	Session Sud Ouest (St Aulaye 19/20)			
Mars				
Avril	Session jeunes IdF (Paris, 13/14)	Session nationale part 1 (16/17)		
Mai		Session nationale part 2 (7/8)		
Juin				
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre	Session IDF		Session nationale part 1 (29/30)	Session nationale (8/9)
Novembre	Session SO	Session nationale part 1 (19/20)	Session nationale part 2 (26/27)	
Décembre	Session IDF	Session nationale part 2 (10/11)	Session nationale part 3 (17/18)	

### Scolaire

USEP 87: A leur demande pour agrandir le nombre d'écoles on devrait ainsi passer de 4 à 8 écoles initiées et ayant un cycle. L'objectif étant de faire une journée finale inter-écoles en juin. Pour ce faire une formation aux enseignants sera dispensée le 16 février à Limoges.

USEP 59 : Intervention auprès du CPD pour mise en place d'un microprojet auprès de 4 écoles en insistant sur le fait que les JO 2012 seront « next door ».

Prise de contact : USEP 24, 17, 46 et 93 via DK pour présentation d'une journée formation et du micro-projet.

Relance USEP 86 pour actualisation du projet.

Préparation d'un dossier destiné à la formation STAPS.

### PES

Préparation de rencontre et collaboration avec un club first class anglais ainsi qu'avec Guernesey/Jersey et la Hollande pour échanger suivant le niveau de nos joueurs et profiter de l'avancé ou des infrastructures de ces pays.

Avec comme objectif de suivre l'organisation PES fédérale et donc d'être aux normes pour 2013 (suivi longitudinal, mise en place de projet CRE)

Implication de Michael SELIG et Christopher BARTLETT comme référents pour le programme, le suivi des joueurs inclus dans le PES.

## Compte rendu de la réunion du CD le 5 février 2011

### Féminin

Prise de contact pour avoir équipements pour tournoi féminin.

Mise en place d'une équipe « invitée » pour mai afin de s'assurer d'avoir 4 équipes pour le plateau. Cette équipe sera ponctuelle et ne pourra pas être considérée comme une équipe régulière car elle devrait être composée de femmes pratiquant un autre sport ou n'ayant pas vocation à faire de la compétition régulière.

Négociation avec la Hollande afin d'avoir 3 à 6 filles invitées à passer une journée avec Dutch Ladies. Prévu en août.

**Fait le 4 février par David BORDES**

**ANNEXE 3 : Contenu d'un mail envoyé au président d'USCA par le Secrétaire Général le 7 février 2011 au sujet de l'incorporation du club de SLCC en Ligue Nationale 2011 :**

««

Le CD passe en revue le dossier SLCC : proposition de non-qualification en Ligue Nationale, et appel conséquent de la part du club.

Le club fut radié par la FFBS le 7/12/2008 pour non paiement de la cotisation de 2008.

Le club a participé au championnat régional Ile de France édition 2009, sans être affilié à la FFBS et sans que les organisateurs de ce championnat régional ait vérifié tout au long de la saison 2009 l'existence d'affiliation et licences. De ce fait, le club, pourtant champion sur le terrain, fut déclassé en raison de sa non-affiliation.

Par la suite le club fit le nécessaire pour monter sa demande de ré-affiliation, en apportant toutes les pièces et en payant tous les droits demandés par la FFBS.

La ré-affiliation fut approuvée par le CD fédéral le 15/5/2010. Décision confirmée par le P-V du CD fédéral sur le site Web FFBS sans aucune réserve ni remarque sur l'absence éventuelle d'éléments nécessaire à l'affiliation. Or il s'avère que le règlement fédéral indique que tout club, pour être affilié, doit payer la cotisation, les droits d'affiliation et également prendre des licences – au nombre de 12 au minimum s'il s'agit de licences de compétition. Donc, la FFBS accepta ce dossier avec le paiement des frais d'affiliation ainsi que la cotisation 2010, mais sans exiger la prise de quantité de licences qui fait part d'une affiliation.

Vraisemblablement le club n'a pas eu connaissance des règlements fédéraux autre que les éléments communiqués par la FFBS sur ce point; et sans précision ni insistance de la part de la FFBS, le CD constate que le club n'était pas fautif à la date de ré-affiliation et avait, de bonne foi, considéré être en droit de s'inscrire au championnat régional 2010.

Suite à la ré-affiliation formelle du club le 15/5/2010, FC, croyant que tout est rentré en ordre sous la surveillance de la FFBS, n'a pas suivi le dossier. Par contre les organisateurs de la Ligue Régionale n'ont pas vérifié la prise de licences pour la saison 2010 lors de l'inscription ; et le club a joué des matchs sans qu'aucun arbitre n'ait demandé de voir preuve de licences. Encore une fois, le CD constate que le club ne peut être considéré comme fautif car dans l'ignorance de la défaillance en ce qui concerne les licences. SLCC a terminé deuxième de la Ligue Régionale 2010 et encore une fois s'est qualifié sur le terrain pour la promotion en Ligue Nationale.

Il n'était que lors du tirage au sort de la Ligue Nationale 2011 que l'absence de licences saison 2010 n'a été constatée, d'abord par le Trésorier de FC et ensuite par le président d'un club IdF venu assister au tirage au sort. Un premier tirage au sort a placé SLCC dans le groupe B du tableau. Ensuite, l'exclusion de SLCC de la Ligue Nationale 2011 a été demandé en raison de l'absence de licences en 2010. Un deuxième tirage a été effectué, sans SLCC, pour couvrir le cas où la demande d'exclusion serait validée. Le président de SLCC est arrivé après le deuxième tirage, et il a été mis au courant des événements. Il a immédiatement précisé qu'il ignorait que les licences 2010 manquaient car il avait donné toute information et payé tout montant demandé par la FFBS lors de l'affiliation, comme indiqué précédemment.

Une fois alerté des manquements, le club a démontré une forte volonté de tout remettre en ordre et a spontanément négocié avec la FFBS pour le paiement des licences qui manquaient en 2010 ainsi que la cotisation et licences 2011. A cet égard pour la saison 2011 le club de SLCC est bien en avant de la grande majorité (28 en totale) des autres clubs.

Au vu de cette analyse des faits, le CD de FC vote à l'unanimité

1. D'accepter la bonne foi du club de Sri Lankans CC, et prendre acte que club avait rempli toutes les exigences demandées pour se ré-affilier en 2010 et que l'absence de licences sur 2010 n'a pas été porté à leur attention ni en tant que fait bloquant pour cette ré-affiliation, accordée, ni au cours de saison 2010 en Ligue Régionale.
2. De confirmer la deuxième place de Sri Lankans CC en Ligue Régionale 2010 et d'accepter sa pré-inscription en Ligue Nationale 2011, car qualifié sur le plan sportif, sous réserve de validation par inscription définitive au plus tard le 11 mars 2011.
3. De maintenir le résultat du premier tirage au sort du 15 janvier dernier, en situant Sri Lankans CC dans la poule B de la Ligue Nationale (section Ile de France).

««



## Association Française de Cricket

### Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur (CD) de l'Association France Cricket (AFC) le 12 mars 2011 au BEM, Paris ;

Ouverture de réunion à 10h05.

#### 1. Présents.

T. Banton (TB), président ; P. Townsend (PT), secrétaire général ; V. Buisson (VB), trésorier ; E. Cannon (EC), vice-président ; S. Patel (SPat); M. Dalling (MD); S. Palmer (SPal); A. Geille (AG), directeur général ; D. Bordes (DB), CTC.

#### 2. Excusés.

D. Krzyzyk (DK) Mme C. Jacquard (CJ) ; A. Aayavooraju (AA) ; M. Louvigny (ML).

#### 3. Rapport du Vérificateur :

VB confirme que le nouveau vérificateur s'est avéré quelqu'un de très sérieux et qui s'est rendu compte que l'expert-comptable précédent n'avait fait que valider les bilans et comptes de résultats et n'avait non plus fait état de l'absence du Grand Livre et autres documents clés.

Il nous a préparé un document conforme aux règles comptables françaises, qui par exemple mettent des achats tels que le bowling machine et les blazers dans la catégorie d'immobilisations, catégorie assujettie à amortissement. Avec quelques autres ajustements contre des états ICC préparés début janvier, notamment venant du timing de sa mission début mars donc disposant d'informations complémentaires, le déficit chiffré de fin d'année dans les comptes annuels français est moins élevé que le document préparé pour l'ICC d'environ €2.500, dont €2.100 pour la machine à lancer achetée en 2010 et immobilisée dans les comptes définitifs. Les comptes définitifs sont annexés au présent procès-verbal. Approuvé par le CD.

VB ne trouve pas dans son dossier l'attestation du Vérificateur. Il prend contact avec ce dernier afin de l'avoir sous la main lors de l'AG qui suivait cette réunion. **Par la suite VB a pu obtenir le rapport avant sa présentation à l'AG l'après-midi même.**

#### 4. Situation D-G :

Pour mémoire : M Adrien Geille accepte de sortir de la réunion le temps de cet élément de l'ordre du jour

Le Président distribue aux personnes présentes un papier détaillant la situation au titre du départ d'Adrien Geille et la proposition d'embauche de Mark Moodley à sa place.

Débat sur proposition faite par TB sur le départ d'AG : Approuvée.

Débat sur proposition faite par TB sur l'embauche d'un nouveau D-G : Approuvée.

Peter Townsend, Secrétaire Général

Tel. : 09 60 48 26 99 E-mail : francecricket.secretary@orange.fr

#### 5. Décompte des Voix pour l'AG :

Retour en réunion de M Adrien Geille

Accord sur quorum de 29 voix sur 58 acquises.

Le CD approuve la proposition que les 3 clubs n'ayant pas cotisés FFBS 2011 (Roxy, Francilien, Mantes) soient admis à l'AG mais sans le droit ni de prendre la parole ni de voter.

#### 4. Inscriptions en SL & LN 2011 : Etat de lieu :

PT rappelle que le règlement des deux compétitions précise que la date et heure limite d'inscription formelle en SL et LN 2011 étaient clairement indiquées dans tous les documents relatifs aux compétitions, ainsi que sur notre site Web ainsi que dans plusieurs messages envoyés aux Présidents des clubs pour leur rappeler cette date limite. De plus, à la demande des Présidents de clubs de SL, FC s'est engagé à appliquer de manière stricte tout élément du règlement 2011. Dans ce contexte PT présente les résultats de son scrutin de la veille à St Maurice.

- a) Les dossiers d'inscription de quatre clubs n'ont pas été reçus avant la date et heure limite (aucun formulaire, paiement de frais, etc.) : Mantes ; Nallur Stains ; Creil ; Eelavar. Ajouter à ceux-ci les trois clubs qui avaient manqué la date de pré-inscription (Essonne ; Francilien ; Roxy) pour constater que 7 clubs au total ne sont pas qualifiés pour l'inscription.

Le CD valide la non-inscription de ces 7 clubs en SL ou LN 2011.

- b) Les autres clubs pré-inscrits ont tous envoyé ou apporté leur dossier avant la date et heure limite.

Après discussion pour tester la validité de chaque dossier, le CD valide l'inscription de ces derniers en SL et/ou LN 2011.

Le CD autorise PT de présenter les résultats de l'inscription formelle à l'AG.

Après débat sur la question de comment mieux assurer que les clubs complètent l'inscription 2012 à l'heure et en bon ordre, le CD approuve la proposition suivante : que les modalités d pré-inscription et d'inscription seront revues pour les compétitions 2012 : parmi les orientations de modification

- Etoffer la pré-inscription pour que l'inscription se focalise sur la validation de la prise de licences
- Obliger les clubs de payer un forfait lors de la pré-inscription. Cet argent sera encaissé directement par FC. Les clubs qui finalement n'inscrivent pas ne sont pas remboursés
- Avancer la date limite d'inscription définitive pour qu'il y'ait une période pour valider les éventuelles réclamations des clubs apparemment en retard avant la date de l'AG.

#### 5. Championnats Jeunes :

PT présente un état de lieu des inscriptions.

Avec la participation bienvenue de Thoiry, les catégories U19 et U13 sont bien garnies. Par contre, une seule U16 s'est présentée jusqu'à présent. Le CD s'inquiète sur l'écart entre U13 et U19 : TB souligne que pour respecter un « pathway » entre les U13 et les U19, il faut impérativement organiser un championnat entre ces deux groupes d'âge. **A suivre (DK).**

## Compte rendu de la réunion du CD le 12 mars 2011

MD prend la parole pour exprimer sa frustration, n'ayant très peu de réponses des clubs d'ACCSO et, pire, des clubs qui travaillent à contre-courant. TB invite le CD d'apporter tout le soutien possible aux efforts de MD.

### 6. Terrain du Bois de Vincennes (Polygone) :

Après débat, le CD approuve, à l'unanimité :

- Les conclusions du rapport du président de la Commission Terrains : Que ce terrain est dangereux et impraticable dans son état actuel et que, en attendant des travaux de réfection, aucun match de compétition n'y soit programmé. Le Comité Départemental 75 est déjà engagé pour faire faire des travaux par la Mairie de Paris. FC doit rester en étroite liaison avec le CD75 afin de suivre l'évolution des travaux et ainsi connaître la date de reprise des matchs sur ce terrain. **Action de la part de la CNSC.**
- Que tous les terrains d'IdeF soient visités en fin de saison chaque année afin de conseiller un programme de travaux d'intersaison. **Action de la part de Spat (en tant que référant IdeF de la Commission terrains).**
- Que les clubs désignés « recevants » mais n'ayant pas leur propre terrain soient responsables – à partir de la saison 2012 - de négocier accès à un terrain convenable pour chaque match. **Action de la part de la CNSC.**

AG informe le CD que le terrain du club des Vipers à Grigny devrait être opérationnel en 2012 ; et que le club de Gymkhana étudie la possibilité de s'installer aux Mureaux.

SPat rappelle au CD que la finale de la SL sera le 18 septembre et celle de la LN le 25 septembre. Le lieu du 18/9 n'est pas déterminé ; PT confirme que ACCSO traîne à décider pour la LN mais Damazan reste le plus probable.

7. **Championnats Jeunes** : Vu l'absence de DK, ce dossier est reporté au 2 avril.

### 8. Feuille de Match :

Le CD confirme que la FdeM reste toujours trop compliquée et que cela décourage les gens de le compléter. **Action de la part de la CNSC.**

### 9. Départ d'Eddie Cannon :

TB rappelle au CD que le 12 mars marque la dernière journée de réunions FC pour EC après de très nombreuses années de contribution à plusieurs postes de haute responsabilité et il tient à lui remercier pour toutes ses multiples contributions au fil des années. EC exprime sa confiance dans l'équipe qu'il quitte et souhaite à tous le plus grand succès possible pour l'avenir. Applaudissements.

Fin de séance à 12h20.

**Rappel de la date et lieu de la prochaine réunion : le samedi 2 avril 2011 chez KPMG à La Défense, 14h30-18h30**

Parmi les sujets principaux :

- Nomination d'un membre du Bureau en remplacement d'EC
- Nomination d'un/e président/e de la Commission Féminine
- Nomination de Simon Palmer en tant que président de la Commission Développement

Peter Townsend, Secrétaire Général

Tel. : 09 60 48 26 99 E-mail : francecricket.secretary@orange.fr



## Compte rendu de la réunion du CD le 12 mars 2011

- Nomination de Prebagarane Balane en tant que président de la Commission d'Arbitrage
- Nomination d'un président de la Commission de Communications & Marketing
- Comptabilité 2011 : Présentation des chiffres pour le premier trimestre à soumettre à l'ICC avant le 20 avril.
- Point sur l'avancement de la préparation des compétitions féminines du 30 avril et des 14 et 15 mai 2011
- Super Ligue & Ligue Nationale 2011
  - Confirmation des résultats des appels à la non-inscription
  - Etat de lieu du calendrier mis à jour.
  - Premier constat par Prebagarane Balane sur les propositions d'arbitrage en SuperLigue (en IdF).
  - Rappel de la situation des badges pour les arbitres.
- Feuilles de Match
  - Définition et publication
  - Comment gérer les données à Saint Maurice et communication aux intéressés.
- Championnat Jeunes : Etat de lieu et Règlement : Revue, approbation.
- Approbation du C-R de l'AG (si disponible).

D'autres sujets seront rajoutés en fonction de l'actualité de l'Association et la priorisation des dossiers nécessitant décisions de la part du CD

**Questions diverses :** Sujets à communiquer au secrétaire général au plus tard le mercredi 30 mars.

**Publié avec l'approbation du président de l'Association.**

Peter Townsend, Secrétaire Général  
Fait à Flamarens le 20 mars 2011.

**COMPTE DE RESULTAT**

	<b>Présentation en liste : Arrêté au 31/12/2010</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>variation</b>	<b>en %</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de Marchandises, de produit fabriqués	3 006		3 006	
	Subvention d'exploitation	212 254	207 114	5 140	2%
	Transfert de charges	17 523		17 523	
	Autres produits		31 733	-31 733	
	<b>TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>232 783</b>	<b>238 847</b>	<b>-6 064</b>	<b>-3%</b>
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats			
Varitaion de stock		-1 394	1 803	-3 197	
Autres achats & charges externes		145 018	189 868	-44 850	-24%
Impôts, taxes & versement assimilés		244		244	
Rémunération du personnel		74 644		74 644	
Charges sociales		31 534		31 534	
Dotations aux amt et dépréciations		504		504	
Autres charges		9 825		9 825	
<b>TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>		<b>260 375</b>	<b>191 671</b>	<b>68 704</b>	<b>36%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-27 592</b>	<b>47 176</b>	<b>-74 768</b>	<b>-158%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Intérêts et produits financiers et produits assimilés	1 149	10 424	-9 275	-89%
	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 149</b>	<b>10 424</b>	<b>-9 275</b>	<b>-89%</b>
<b>CHARGES FINANCIER ES</b>	Intérêts et charges financières	20		20	
	<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 129</b>	<b>10 424</b>	<b>-9 295</b>	<b>-89%</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-26 463</b>	<b>57 600</b>	<b>-84 063</b>	<b>-146%</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels				
	s/ opération de gestion			0	
	s/ opération en capital			0	
	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles	68		68	
	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>68</b>	<b>0</b>	<b>68</b>	
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>233 932</b>	<b>249 271</b>	<b>-15 339</b>	<b>-6%</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>260 463</b>	<b>191 671</b>	<b>68 792</b>	<b>36%</b>	
<b>INSUFFISANCE</b>	<b>-26 531</b>	<b>57 600</b>	<b>-84 131</b>	<b>-146%</b>	



## Association Française de Cricket

### Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur (CD) de l'Association France Cricket (AFC) le 2 avril 2011 chez KPMG, La Défense.

**1. Présents :** T. Banton (TB), président ; P. Townsend (PT), secrétaire général ; V. Buisson (VB), trésorier ; D. Krzyzyk (DK) ; S. Palmer (SPal) ; E. Brailly (EB) ; M. Selig (MS) ; D. Bordes (DB), CTC.

Invité, sans voix : M. Moodley (MM), directeur général désigné.

**2. Absents excusés :** M. Dalling (MD) ; A. Ayyavooraju (AA) ; S. Patel (SPat) ; P. Balane (PB) ; P. Thiyagarajan (PTh) ;

**3. Absents:** Mme C. Jacquard (CJ) ; M. Louvigny (ML) ; J.-M. Seurin (DTN) ; C. Blacher (DTN adjoint).

#### 4. Revue et suivi du C-R des dernières réunions.

##### Éléments qui ne se trouvent pas dans le détail de cet Ordre du Jour :

- Comportement de joueur de Gymkhana : Etat de lieu du dossier : RAS – toujours en attente d'audience devant la Commission fédérale de discipline. Le CD répète son mécontentement sur l'énorme délai entre le fait et l'issue.

- Point sur la contestation d'USCA à l'inscription de SLCC en LN 2011 : RAS. Dossier clos.

#### 5. Affaires propres au président :

- TB présente MM en tant que nouveau directeur général et félicite les nouveaux élus au CD, notamment EB et MS, présents. De la part du CD, TB souhaite un bon rétablissement à la femme de PTh, absent à son chevet. Et il informe le CD que AA, qui est en train de créer son entreprise à lui, a décidé de rester au CD mais en sommeil jusqu'à nouvel ordre.

- Réflexions sur l'AG du 12 mars : TB fait part de sa déception quant à la participation des clubs, notamment ceux de l'IdeF mais cette année également ceux du sud-ouest. L'absence des présidents en personne (5 présents sur 35) a été marquante, ce qui a mené à un débat sans conséquence sur l'avenir des championnats, notamment sur le plan terrains.

- Recomposition du Bureau et des Commissions

- Nomination d'un membre du Bureau en remplacement d'Eddie Cannon :

Le CD approuve la nomination de Simon Palmer. Ce dernier remercie le CD pour sa confiance et regrette déjà qu'il sera absent lors des prochaines réunions aussi bien du Bureau que du CD.

- Nomination d'un président de la Commission Développement : TB rappelle au CD qu'il s'agit de la personne qui serait responsable de la coordination des activités de toutes les commissions. Le CD approuve la nomination de Simon Palmer.

## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 avril 2011

- Nomination d'un président de la Commission d'Arbitrage : Le CD approuve la nomination de Prebagarane Balane (PB).
- Nomination d'un/e président/e de la Commission Féminine : TB présente les conclusions et recommandations du Bureau. Vu qu'il n'y pas actuellement de candidat/e évident/e et qu'en plus le dossier reste tellement important que le Bureau doit continuer à le gérer (avec l'implication active de tout membre du CD), le Bureau propose que DB continue à coordonner le détail du programme, épaulé par MM. Quant à un/e candidat/e futur/e, si l'on constate lors des événements d'avril et de mai quelqu'un/e qui se fait remarquer ce serait le moment de rouvrir le dossier de cette présidence. Approuvé par le CD.
- Nomination d'un président de la Commission de Communications & Marketing : Le CD approuve la nomination de Vincent Buisson.
- Nomination d'un président de la Commission Formation : Le CD approuve la nomination de Michael Selig.
- Affectation des membres du CD aux commissions : TB rappelle aux présidents qu'ils devraient passer en revue les membres actuels (visibles sur le site Web), de vérifier la volonté des intéressés de continuer et ainsi de proposer au Bureau les modifications souhaitées. A ce sujet la participation d'EB à la CSNC doit être transformée de celle d'un salarié à celle d'un membre de la commission à part entière. **Action de la part de SPat (excusé):** Ecrire un mot à PT pour confirmer l'intégration d'EB à la CSNC.
- Demande d'adhésion de Beausoleil (Sud-Est) : TB informe le CD que ce club, formé principalement de joueurs d'origine sri lankaise, a déposé son dossier d'affiliation auprès de la FFBS. Ainsi tout match entre clubs affiliés et Beausoleil est permis. Noté.
- Comment rattraper les clubs de Riviera, Mediterranean, Entrecasteaux et Rhône, qui risquent la radiation fin-2011 pour non-cotisation 2010 et/ou 2011 : DB informe le CD que lors de sa dernière AG, Rhône a décidé de ne plus cotiser. Quant aux autres clubs TB, MM, SPal et PT sont chargés de décider comment mieux poursuivre ces dossiers. Noté.
- Vers un traitement plus favorable des scissions de club : TB relaye au CD l'information issue de la réunion du CD fédéral du 26 février, qu'il est désormais plus facile de faire deux clubs d'un seul notamment avec mutation de joueurs gratuite, ce qui éventuellement facilitera les choses pour une scission Saumur-Nantes. TB précise que cette décision n'est pas rétroactive.

### 6. Rapport du trésorier :

- Comptabilité 2011: VB présente les chiffres pour le premier trimestre qui seront envoyés à l'ICC avant le 20 avril. Période avec très peu de variations à prendre en compte. Approuvé sans commentaire particulière.
- Locaux de Saint Maurice : La décision du CD d'approuver la reprise du bail a été actée. Il s'agit d'un bail commercial, en cours jusqu'au 28 février 2011, renouvelable tous les 3 ans mais avec la possibilité d'en sortir avec 6 mois de préavis. En principe, le bail interdit toute sous-location ; mais la prestation des services est faisable. Tout le contenu est désormais à nous, ce qui nous permet d'offrir jusqu'à 10 postes de travail en location, plus une salle de réunions à la journée (des travaux seraient à prévoir), ce qui permettrait l'autofinancement de l'embauche d'un/e assistant/e de gestion du site. Noté. Vu que ni DB ni MM ne serait quotidiennement sur place, il nous faut trouver une solution de réception du courrier physique (collecte au moins une fois par semaine?) et de l'accessibilité des clubs. Le CD insiste sur le bon respect de la sécurité des lieux, actuellement

et dans un avenir où il y aurait d'autres personnes sur place. **Action de la part de MM et DB : proposer des solutions au Bureau.**

#### 7. Affaires propres au CTC :

- Point sur l'avancement de la préparation des compétitions féminines du 30 avril et des 14 et 15 mai 2011

- Pour le 30 avril, 3 clubs sont inscrits, plus une équipe de softballeuses de PUC, et 4 ou 5 provinciales. Le CD félicite DB sur cette position encourageante.
- Pour les 14/15 mai, le CD approuve la proposition que FC organise l'offre d'un service de garde-enfants afin que les mères puissent jouer tranquillement. **Action de la part de DB.**
- Le CD approuve la proposition que le tournoi des 14/15 mai soit enregistré sur vidéo, ainsi que par prise de photos, afin de mieux démontrer le succès de l'évènement auprès de l'ICC – mais également pour la publicité sur notre propre site web. **Action de la part de MM.**
- Il y aura un match à Saumur le weekend de 27/28 août d'une sélection de France féminine contre Jersey : le samedi après-midi et le dimanche matin. Le CD approuve la proposition que leur propre réunion soit à Saumur ce jour là afin d'y participer. **Action de la part de tous – bloquer le week-end.**
- Débat sur le marrainage de Sophie Laffite. Pour cela un petit dossier destiné à la presse féminine est essentiel, et cela sans délai. **Action de la part de MM.**

- Situation de l'entraîneur de l'EDF sénior : David Young subit des pressions domestiques et professionnelles en ce moment et a demandé un congé temporaire avant de prendre une décision définitive sur sa participation future. Pour palier à son absence, que nous souhaitons temporaire, DB aura charge de l'équipe sénior jusqu'aux championnats, avec MS comme intendant ; et MS restera manager des U19.

- Nouvelle procédure de double-surclassements : Etat de lieu juste avant la date limite (le 4 avril) de réception des certificats de Médecin de Sport. A ce jour, 3 dossiers ont été reçus (2 de Saint Aulaye et 1 de Toulouse). Il en manque toujours 4 de ceux qui ont réussi lors du plateau.

- Les risques courus par non-observation des règles de surclassement : Avec l'appui de PT, DB souligne le fait que la FFBS vient de souligner qu'en cas d'accident subi par un jeune qui n'est pas dûment surclassé, toute action juridique portée contre la FFBS sera transférée à nous en tant qu'organisateur de championnat. Il faut trouver le moyen de créer une liste de tous les simples surclassements pris directement par les clubs via iClub et de veiller à ce que cette liste soit respectée sur le terrain. **Action de la part de SPat.**

#### 8. Affaires propres au directeur général :

MM, tout en connaissance que sa tenure ne commence que le 1<sup>er</sup> mai, présente ses propositions prioritaires pour le plan d'action 2011.

Il propose comme clé la production d'un dossier technique à l'intention des mairies et il s'engage à en distribuer les brouillons bien en avance.

En ce qui concerne les événements majeurs qui pourraient éventuellement attirer et fidéliser des sponsors, MM pense que nous devrions réussir à en monter autour de 5 par an, dont un championnat KwikCricket pour les primaires/USEP. L'évènement phare de 2012 sera le challenge Olympique contre le MCC et MM considère ce dossier comme prioritaire dès son embauche effective.

MM insiste que nous devons mieux nous informer sur tout ce qui se passe au sein de FC et propose d'instaurer un système mensuel de reporting des activités de chacun, sur Excel, pas loin de celui proposé récemment par TB, et synchronisé avec les OdJs et C-Rs de nos réunions. **Action de la part de MM : créer une synthèse et la distribuer pour commentaire.**

**9. Affaires de la Commission Sportive (SPat absent, mais ayant fait part à MM la veille de ses dispositions) :**

- Point sur les appels de Nallur Stains, Creil et Eelavar contre non-inscription 2011.

Le CD confirme sa position du 12 mars : que ces 3 clubs n'ont pas fait le nécessaire pour s'inscrire avant l'heure limite de 12h00 le 11 mars 2011. Le CD passe en revue plusieurs options pour l'aménagement des poules SL et LN.

- Débat sur les calendriers et la disposition des terrains en attendant l'issue de ces appels. La situation est compliquée par la non-inscription de Creil et le CD autorise la CSNC de penser à généraliser le système de matchs aller (sans match retour), le cas échéant.

Le CD autorise la CSNC d'approcher le club de Bordeaux avec une proposition de jouer le maximum de matchs à Giscours, c'est-à-dire aller et retour comme ça ce fait déjà souvent sur les terrains de Dreux et de CCSB 95, et de penser activement à aider les visiteurs venant de la région parisienne sur le plan financier en contrepartie de l'absence de frais de déplacement vers Paris : en effet de proposer que Bordeaux contribue aux frais hôteliers des visiteurs, vu que les bordelais n'auraient pas des nuitées à Paris. **A suivre (SPat).**

- Situation à Vincennes : MM informe le CD que les Services Techniques de la Mairie de Paris sont sur le point de refaire le terrain de rugby (pendant leur inter-saison imminent) et propose en même temps de refaire le terrain de cricket, voir d'en créer un deuxième. Bien que ces travaux soient les bienvenus, le timing ne l'est moins, car ils nous empêcheraient l'accès pendant 4/5 mois. Cette situation aurait pour effet l'impossibilité d'y jouer des matchs U19 car aller à Chantilly, Dreux, Thoiry ou autres Creil ou Mantes n'est pas faisable à cause des problèmes de transport, ce qui nous mettrait en difficulté vis-à-vis l'ICC.

Le CD autorise MM et DB de recontacter Olivier Dubaut et les Services Techniques de la Mairie de Paris et leur proposer une solution temporaire et intermédiaire, basée sur une réfection des approches et des côtes de la piste. **A suivre (MM, DB).**

- Le CD confirme que la finale de la SL aura lieu le 18 septembre, avec les demi-finales les 3-4 septembre. Et le CD confirme que la finale de la LN aura lieu à Damazan (47) le 25 septembre, avec la demi-finale IdeF le 11 septembre. Ces dates prennent en compte la nécessité d'avoir des jours libres pour des reports éventuels (météo et force majeure uniquement). **Action CSNC – lancer appel candidatures pour phases finales en IdeF.**

- Feuilles de Match : Définition et publication. Dossier pas abordé à cause de l'absence de SPat. Pourtant le CD penche sur la transmission à St Maurice ou ailleurs et demande à EB de proposer à MM et PT un mode d'emploi **A suivre (EB et SPat).**

- Comment gérer les données à Saint Maurice et communication aux intéressés. Dossier pas abordé à cause de l'absence de SPat. **A suivre (SPat).**

- Comment aider à l'Association Régionale IdeF à incorporer un afflux de clubs pas admis en LN (Francilien, Roxy, Essonne – et (éventuellement) Eelavar, Creil, Nallur Stains, Mantes ?). Pas abordé.

## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 avril 2011

- Terrain des Mureaux : Sommaire des conclusions tirées de la visite sur le terrain par MM Patel & Geille. Pas abordé.
- LN dans le sud-ouest : Confirmation de 2 poules de 4 suite à la mutation de joueurs de Tarn vers Noé-Gascogne.
- Super Ligue: Quelles conclusions doit-on tirer des débats à l'AG du 12 mars sur l'évolution de la SL (vis-à-vis les propositions qu'il a approuvées le 5 février dernier ? Vu la piètre assistance des présidents de clubs concernés (voir alinéa 5, ci-dessus) et la position prise (effectivement contraire) par ceux des présidents présents, il faut chercher une autre occasion pour les aborder.

### 10. Commission Jeunes (DK) :

- Rapport sur le déroulement de l'Indoor U19. Une réussite, globalement satisfaisante, mais atteinte uniquement par des efforts importants de peu d'intervenants. UNICEF très satisfait par l'événement et sur le plan publicitaire. Environ 50 participants, donnant 6 équipes issues de 5 clubs. Pas vraiment de nouveaux découverts pour l'EDF ; plutôt confirmation d'aptitudes connues. DK propose que ce soit le dernier en ce format et qu'il faille penser plutôt à un tournoi « invitation ». Le CD félicite DK sur son travail et celui de son équipe et attend ses propositions pour l'avenir. A suivre (DK).

#### - Championnats Juniors 2011 :

- ° Inscriptions confirmées : Etat de lieu.
- ° Question de la participation de Mantes et de Nallur Stains faute d'inscription d'une équipe senior en SL/LN : rien n'empêche à DK de solliciter des équipes jeunes. Idem auprès de Creil et Eelavar suite à leur non-inscription en LN. Par contre la situation d'EURO est inquiétante : pas d'inscription d'équipe jeune à ce jour, ce qui met à risque leur qualification pour la SL. **Action décidé – PT à envoyer email à Euro** pour leur rappeler leur obligation d'inscription équipe jeune et la conséquence négative sur leur participation SL si non régularisé avant leur premier match, prévu 10 avril 2011.
- ° Règlement des championnats : Approuvés.

### 11. Arbitrage (Prebagarane Balane (PB)):

- Premier constat par **PB** sur les propositions d'arbitrage 2011 en IdF : pas abordé, PB étant absent excusé. **A suivre (PB).**
- Vers une poule d'arbitres plus qualifiés pour SL 2012 : pas abordé, PB étant absent excusé. **A suivre (PB).**
- Nos rapports avec AFNEC: Etat de lieu suite à l'AG d'AFNEC le 11 mars : TB informe le CD qu'il n'y a pas eu grand monde à l'AG d'AFNEC mais qu'elle était productive et harmonieuse. C'est également à AFNEC de proposer des solutions à la situation actuelle de pénurie de formateurs qualifiés. Il faut absolument établir un 'pathway' de promotion. **A suivre (PB).**
- Rappel de la situation des badges pour les arbitres : Le transfert de dossiers entre AG et MM n'a pas traité ce sujet. **A suivre (PB et MM).**

### 12. Questions diverses :

- Tous les sujets abordés par le Bureau lors de sa réunion qui précédait celle du CD, ont été traités par le CD.

## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 avril 2011

- Le CD approuve le C-R de l'AG du 12 mars (distribué avant la réunion).
- TB informe le CD que la prochaine réunion programmée coïncide avec un événement féminin à Saumur. Donc la réunion aura lieu au même endroit afin que le CD puisse se montrer solidaire. Détails à suivre.

Clôture de réunion à 18h56.

**Rappel de la date et lieu de la prochaine réunion programmée: le samedi 27 août 2011. A Saumur, en association avec l'événement féminin. Horaire à confirmer.**

Le sujet principal : Vérification des classements SL et LN à l'issue des phases poules ; et validation des participants en phases finales.

**A noter que le calendrier des réunions du CD ne prévoit pas de réunion entre le 2 avril et le 27 août. Le Bureau, qui se réunit le 2 juillet, se réserve le droit de convoquer une réunion du CD au cours de cette période si l'actualité le nécessite.**

**Pour mémoire, le Bureau se réunira à St Maurice, le 2 juillet 2011, 13h00-18h00.**

**De tout ce que dessus, le présent compte-rendu a été dressé par le Secrétaire Général et publié avec l'approbation du président de l'Association, en attente de validation par le Comité Directeur.**

**Publié avec l'approbation du président.**

Peter Townsend, Secrétaire Général  
Fait à Flamarens le 21 avril 2011.





## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

### Association France Cricket (AFC) le 2 juillet 2011 chez KPMG, Palatin à La Défense

Ouverture à 13h10

#### 1. Emargement

Présents : Antony BANTON (Président), Vincent BUISSON (Trésorier), Daniel KRZYZYK, Michael SELIG, Prethevechand THIYAGANALINGAM, Marc DALLING, Elliott BRAILLY, Chantal JACQUARD (arrivée vers 14h, au cours du point 4 de l'ordre du jour)

Présents sans droit de vote : Mark MOODLEY (Directeur Général), David BORDES (CTC)

Absents excusés : Simon PALMER, Samir PATEL, Prebagarane BALANE, Arun AYYAVOORAJU

Absents : Marc LOUVIGNY, Jean-Marc SEURIN (DTN); Christian BLACHER (DTN adjoint)

#### 2. Approbation PV de la réunion du 2 avril 2011

Approuvé

#### 3. Conséquences de la démission de Peter TOWNSEND – Cooptation d'un membre du CD et remplacement du Secrétaire Général

##### A. Pour la cooptation au CD, deux candidats se sont présentés :

- Sellathurai THANIKESWARAN (Chalon)
- Prashant SHAH (Lille)

##### B. La cooptation était soumise au vote des 7 membres du CD présents :

- P Shah : 3 voix
- S Thanikswaran : 0 voix
- Votes blanc : 4

P Shah n'ayant pas obtenu la majorité des votants, un deuxième tour a été effectué :

- P Shah : 5 voix
- S Thanikswaran : 0 voix
- Votes blanc : 2

Prashant SHAH est coopté membre du CD sans droit de vote jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de France Cricket, prévue en mars 2012.

##### C. Après tour de table, il a été confirmé qu'il n'y a pas de candidat déclaré parmi les membres du CD pour prendre la fonction de Secrétaire Général. Le CD décide que le membre coopté, P. SHAH, assurera les fonctions de S-G par intérim jusqu'à la prochaine AG.



## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

### D. Autres commentaires :

- M Dalling a exprimé sa déception que le sujet qui a été la cause de la démission de P Townsend n'a été débattu qu'au niveau du Bureau et non pas par le CD. T Banton en a pris note, en précisant que les délais très courts pour arriver à une décision en ont été la raison dans ce cas précis.
- M Dalling a demandé si des actions sont prévues pour éviter de pareils problèmes en 2012. M Moodley a présenté son projet de restructuration du processus d'inscription en championnat, couvert plus amplement en point 4c de l'OJ de la réunion

### 4. CSNC

A. Le CD décide de travailler avec le club de Chalon, pour soutenir l'organisation du tournoi T20 prévu en juillet 2011. Le Trésorier était chargé de chiffrer le montant de la contribution financière disponible

B. Programmation des phases finales SuperLigue et Ligue Nationale :  
SuperLigue

- Trois candidats à l'organisation de la finale SL : Dreux ; CCSB95 – Chantilly ; PUC
- Le CD décide à l'unanimité d'octroyer la finale à Dreux. Les deux demis seront confiées à CSSB95-Chantilly et PUC
- Demi-finale : le samedi 10 septembre 2011, avec le dimanche 11 en réserve
  - Les quatre premiers de la phase de poule s'affronteront en demi-finale comme suit :
    - 1 vs 4 à Chantilly
    - 2 vs 3 à Vincennes
- Finale : le dimanche 18 septembre 2011 à Dreux

Ligue Nationale :

- Quart-de-finale IdF: samedi 3 septembre 2011, avec le dimanche 4 en réserve
- Demi-finale IdF: le dimanche 11 septembre 2011, avec le samedi 17 en réserve
- La CSNC est chargée d'attribuer les terrains en fonction des disponibilités
- Finale Nationale: dimanche 25 septembre à Damazan
- A noter que les quarts de finale et demi-finales du Sud-Ouest sont organisés par l'ACCISO





## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

- C. La procédure d'inscription aux championnats LN et SL pour l'an prochain sera la suivante : une seule phase d'inscription formelle, avec toutes les conditions à remplir avant le 31 décembre 2012 : cotisation FFBS, chèque d'inscription, chèque de la valeur du nombre minimum de licences, etc. Toutes les demandes effectuées à partir du 1 janvier 2012 seront refusées. Les contacts avec les clubs pour le suivi des inscriptions seront coordonnés par M Moodley. Les limites des communications uniquement par email ont été évoquées. L'envoi d'un document de synthèse du processus d'inscription par lettre recommandée avec demande d'A/R à l'adresse du club affichée en iClub est proposé.
- A noter que cette phase d'inscription sera suivie dès début janvier par un appel à candidature concernant l'organisation de la finale de la SuperLigue 2012. De plus, la finalisation des inscriptions à fin décembre permettra d'avancer le date de publication du calendrier des matchs, SL et LN mais également Jeunes.
- D. Concernant la proposition de la CSNC de faire jouer les compétitions en couleur en 2012, le CD donne un accord de principe, uniquement pour la SuperLigue, mais rappelle que cette démarche devra être encadrée pour éviter que deux clubs jouent dans les mêmes couleurs ou avec des distinctions nationales. Il était également indiqué que le blanc peut-être une couleur adoptée. La CSNC est chargée de rédiger le cahier des charges pour l'introduction des tenues en couleur, et en discuter avec les clubs de SL afin de présenter une proposition pour approbation définitive lors du CD du 27 août. La proposition d'utiliser les balles roses sera incluse dans cette démarche.
- E. La CSNC est chargée de préparer les projets de règlements pour l'année 2012, et à soumettre ces projets pour validation lors du prochain CD du 27 août. Les divers points inclus dans l'OJ de l'AG du 12 mars 2011 sont à inclure dans la réflexion sur les modifications, à savoir 50 séries ; PowerPlay ; poule élite d'arbitres ; bonus/malus quant aux obligations de présenter et faire jouer des jeunes ; introduction d'une équipe féminine comme qualification d'inscription en SuperLigue (comme alternative à une équipe jeune).
- F. Autres points relevant des affaires de la CSNC
- La CSNC propose la ratification de Mohammed LAYIK (Northern) comme membre de la commission. Le CD indique son accord, sous réserve de validation par la Bureau
  - Les clubs suivants sont en déficit de licences au niveau des jeunes (minimum 13) : Euro/Mantes/Bordeaux. La CSNC présente au CD pour information les décisions prises en Commission au titre des trois clubs :
    - Mantes : exclusion de la SuperLigue 2011, équivalent à un forfait général, l'équipe est disqualifiée donc tous ses matchs joués sont annulés. Le club est autorisé à s'inscrire en Ligue Nationale 2012
    - Euro : exclusion de la SuperLigue 2011, équivalent à un forfait général, l'équipe est disqualifiée donc tous ses matchs joués sont annulés. Le club est autorisé à s'inscrire en Ligue Nationale 2012





## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

- Bordeaux : dispose d'un statut particulier au vu de sa situation géographique, et s'est engagé notamment à appuyer le développement du cricket féminin. Une journée femmes a été organisée en juin 2011, mais les autres projets n'ont pas été communiqués et à ce jour le club n'a que deux licences jeunes et aucune licence femme. La CSNC doit adresser un rappel à l'ordre sur les points suivants : communication à FC des actions prévues d'ici fin 2011 pour le développement féminin et/ou jeunes et engagement sur le nombre de licences jeunes et en femmes qui seront prises avant la fin de l'année. Il a également été confirmé que 2011 sera la dernière année de statut particulier car, sauf relégation, 2012 sera la troisième année de SL de Bordeaux et donc un délai suffisant a été accordé pour permettre au club de mettre en place soit équipe jeune, soit équipe féminine
- Le CD charge la CSNC à communiquer ses décisions aux clubs concernés
- Suite au mail du club d'USCA concernant la difficulté d'établir un calendrier, la CSNC s'engage à répondre sur les points évoqués :
  - Pour le match contre Bordeaux T Banton confirme qu'il a donné son engagement oral au Président d'USCA que le club ne se déplacera pas à Bordeaux en 2011 lors de la réunion des Présidents de clubs de SL en mai. Il est à noter que le calendrier prévoit actuellement deux déplacements de Bordeaux en région parisienne, soit 4 matchs quand un équilibre matchs domicile/extérieur donnera 5 matchs à jouer à l'extérieur (sur 10). La CSNC vérifiera avec Bordeaux les options de solution – soit déplacement de Bordeaux à Paris, soit partage des frais de déplacement entre les deux clubs. De toute façon la date du match, prévue samedi 9 juillet, sera changée. Si aucune solution n'est possible, le match sera annulé et les points seront partagés.
  - Pour le match USCA-Euro du 13/8, la CSNC confirme qu'il s'agit d'une erreur car ce match a déjà eu lieu.
  - Pour le commentaire que le calendrier définitif est sorti bien trop tard, le 13 juin, T Banton précise que suite au redémarrage de la SL dans une formule modifiée qu'à partir du 21 mai, il s'agit plutôt de féliciter la CSNC d'avoir sorti le calendrier aussi vite que le 13 juin, surtout en raison de la pénurie de terrains.
- En ce qui concerne les feuilles de match, et la validité de celles-ci, le CD rappelle que le règlement fait foi, et que toute feuille de match reçu plus de 48h après le match engendra des sanctions.



## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

### 5. CTC

- A. Féminines : le CR de l'action féminin, déjà distribué aux membres du CD le 23 mai 2011, est joint en annexe 1. T Banton prend acte que l'ICC a accepté le succès de l'évènement des 14 et 15 mai 2011 et nous a confirmé notre conformité avec les critères d'association de l'ICC. T Banton demande au CD de remercier David Bordes, qui a repris la coordination de cette action féminine suite à la démission du Président de la Commission Féminine, ainsi que les autres membres du CD qui ont apporté leur aide pendant cette action.
- i. Premier match de l'Equipe de France Féminine contre Jersey Féminines, le 27 août à 15h à Saumur. Le CD aura lieu le même jour au matin afin de permettre aux membres d'assister à cet évènement historique.
  - ii. Organisation d'un tournoi indoor Féminines en hiver : volonté des joueuses et s'accorder avec la compétition féminine universitaire à HEC
- B. Point Equipes de France
- L'entraîneur Senior fait part de son indisponibilité totale. Le CTC s'est donc mis à la recherche d'un nouveau coach parmi des anciens coaches d'équipes anglaises qui ont remporté des titres (Middlesex, Kent, etc.)
  - Pour le Championnat d'Europe : un joueur rencontre un problème de visa, malgré la présentation de toutes les garanties. La préparation s'est bien déroulée avec 2 victoires et 2 défaites. Le tournoi T20 en Hollande, dont la France est tenante du titre, se jouera contre Jersey, la Belgique et la Hollande B du 7 au 9 juillet. Il permettra de bien se préparer au Championnat d'Europe T20 à Jersey, puisque l'équipe de France y rencontrera des équipes soit de notre poule, soit du même niveau. A Jersey, l'objectif est de finir dans les 4 premières places, notant que les deux premières seront qualificatives pour le tournoi de qualification CWC T20 de Dubaï en mars 2012. Malheureusement, suite à la décision du Board de l'ICC la semaine dernière de réduire la CWC T20 à 12 équipes, seules 2 places seront attribués, sur 16 participants, contre 6 avant la décision, ce qui enlève beaucoup d'intérêt à la compétition de Dubaï car entrer dans les 6 n'était pas une impossibilité, mais être dans les 2 l'est.
  - Le CTC souhaiterait que France Cricket postule pour l'organisation du prochain tournoi qualificatif pour la World League 8, à quatre clubs, en mai 2012 à Dreux/Thoiry.

### 6. Développement et relations internationales

- A. Projet USEP : Les négociations avec l'USEP se sont bien déroulées. L'organisation a apprécié la pluridisciplinarité du cricket. Elle est prête à mettre en place 5 pôles de formation, soit 200 écoles et deux cycles (100 à 120 enfants, garçons et filles) dans chaque école : sont retenus la Bretagne, le Nord, Limoges, Toulouse et l'Île-de-France. L'objectif est de disposer d'agent de développement, disposant d'un brevet d'état, dans ces pôles – par exemple dans le Nord et à Limoges l'agent FFBS a déjà indiquée un fort intérêt et il est fort probable que l'FFBS n'utilise que 50% de leur temps et sera ravi de partager les coûts. De plus ce type de poste sera couvert par des contrats aidés, subventionnés à 75% la première année.
- Le projet reste à être validé en CD USEP le 8 septembre 2011, mais une formation d'environ 60 conseillers pédagogiques sur 3 jours est déjà prévue pour la Bretagne fin août.





## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

Surridge est prêt à fournir 200 kits gratuitement (valeur €30.000) si le projet est lancé. L'idée se rait de fournir un moyenne de 5 kits/pôle, en fonction du nombre de formateurs dans le département. Un contrat de sponsoring vient d'être signé avec Surridge – qui deviendra fournisseur exclusive pour le projet USEP (mais que pour ce projet) sur 3ans avec garantie de prix pour l'école de 50% du prix grand public, et une ristourne de 3% au profit de France Cricket.

Tournoi national primaires : « projet Cully ».

Objectif : communiquer dans les médias pour montrer la visibilité du cricket en France à quelques grandes entreprises pour obtenir des propositions de sponsoring. France Cricket espère récupérer ainsi environ 300k€/an pendant 3 ans pour développer les compétitions intra-scolaires. T Banton précise qu'en contre-partie, des contrats d'agent commercial seront signés avec deux individus moyennant une commission de 10% chacune sur le sponsoring reçu. Il a été rappelé que KwikCricket est une marque déposée, donc il faut trouver un autre nom. Une préférence pour un terme français est ressortie.

- B. Suite aux travaux à Saint-Maurice (voir point 12d), le DG souhaiterait embaucher du personnel pour la gestion administrative quotidienne de l'association, ainsi que le suivi des contrats de prestations de services des locaux. M Moodley estime que des recettes de €2.500 à €3.000 sont possibles de la location de bureaux, ce qui devrait couvrir le coût du personnel concerné. Dans le même temps, il faut songer aux agents de développement en région, qui seront à priori financé par le sponsoring projet Cully.
  - C. Match France-MCC. Date confirmée – 16 juin 2012 à Thoiry. Il a été souligné qu'il ne faut pas prendre des initiatives de comm sans en impliquer le MCC - ne discussion avec le MCC sur les aspects communication est prévue en septembre 2011.
  - D. Matches contre Castle Carey en août 2012 : Pour rappel, ce club est l'un de ceux qui ont contribué des joueurs au Team GB de 1900, et en plus le club fête un anniversaire important. Nous nous sommes déjà engagés d'envoyer une équipe, sans préciser sa nature. Sélection de joueurs et critères à définir avec le CTC. L'idée d'avoir une équipe composée uniquement de détenteurs de passeport français, le critère ICC, a été évoquée
  - E. Conférence Annuel ICC : T Banton a exposé les sujets couverts à Hong Kong - voir annexe 2
  - F. Autres commentaires
    - Des contacts ont été pris lors de la Conférence ICC avec certains pays européens non-anglophones (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Italie, Autriche, Espagne) pour l'organisation d'un weekend fin janvier pour favoriser les démarches de développement du cricket en Europe.
    - Le président propose notre vote pour la nomination au Women's Committee de l'ICC en faveur de la candidate des Pays-Bas (l'autre candidate venant d'Ecosse) pour poursuivre notre objectif de privilégier la participation des pays continentaux aux instances de l'ICC.
- Approuvé par le CD de France Cricket.





## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

### 7. Commission de Communication et Marketing

- A. Proposition d'un membre de la Commission – Franck Verdoux : Le CD indique son accord, sous réserve de validation par la Bureau
- B. Approbation du partenariat avec l'agence « Three Times »
- Depuis la préparation de l'OJ, M Moodley a reçu de l'agence Choyou une proposition de services – payant mais a premier vu extrêmement bien fait et avec des éléments porteurs. De plus, le devis demandé à Three Times pour les tenus EDF, reçu juste avant la réunion, est totalement à côté de la plaque ce qui peut remettre en cause la compréhension de cette agence de nos besoins.
  - et il n'est donc pas possible d'approuver le partenariat avec l'agence Three Times, et du plan de communication lié, car il faut analyser l'offre Choyou et revoir avec Three Times leur apport.
  - M Moodley travaillera avec la commission comm et le sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CD.
- C. Autres commentaires
- Le président de la Commission propose de travailler avec A. LARTER comme coordinateur communication avec le Sud-Ouest, mais non comme membre de la commission.

### 8. Arbitrage

- A. Absence temporaire du Président de la Commission Arbitrage – il vient de rentrer en France, mais a indiqué ne pas être en mesure de reprendre son activité au sein de la Commission avant le 1<sup>er</sup> août. retour en France. P THIYAGANALINGAM confirme que la CSNC palie à cette absence Le décompte des déplacements de chaque arbitre est à faire pour le prochain CD.
- B. Autres commentaires
- Il a été confirmé que David Rhodes a pu recommencer l'arbitrage après son absence maladie. Cependant l'existence de deux formateurs d'arbitres seulement en France est un risque et des candidats pour en devenir – et pour être sur le panel d'ICC Europe – sont à identifier. D Bordes a indiqué qu'un ancien joueur EDF semble être intéressé.
  - La mise en place du projet panel SL doit être vu avec P BALANE en août afin d'être intégré dans les modifications de règlement SL – M Moodley se charge de le voir.
  - Comme l'objectif est de former les membres du Panel au niveau ECB Level 1, et augmenter le montant de leur indemnité par match, la commission doit prévoir une session de formation ECB au printemps 2012. V BUISSON se charge de contacter Graham Cooper d'ICC Europe pour évoquer des dates

### 9. Commission Jeunes

- 14 équipes Jeunes recensées dans toute la France, hors équipes USEP. Avec USEP le critère ICC est satisfait, mais il est décevant qu'une petite dizaine d'équipes pré-engagées, dont la totalité du groupe U11, a fait défaut.
- U16 : 1 seule équipe complète en Île-de-France. Des matchs contre une sélection de joueurs de différents clubs vont donc être organisés en septembre 2011.





## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

- D Kryzyk propose d'exempter Dreux U19 de la phase de poules en 2012, car le constat est que les déplacements sont impossibles à organiser. Cette équipe sera admis directement dans la phase finale, et sera encouragé de jouer contre Thoiry, Saumur, etc. en amicale plus tôt dans la saison. Le CD se laisse le temps de la réflexion.
- Suite au projet USEP, D Kryzyk rappelle qu'il faut à tout prix bien faire le lien entre les écoles et les clubs pour garder les jeunes formés par le biais de l'USEP lors de la rentrée au collège.
- Programmation des phases finales U19 :
  - Demi-finale : le samedi 24 septembre 2011, avec le dimanche 25 en réserve
  - Finale : le dimanche 1 octobre 2011 à Dreux.
- Au Sud-Ouest, M DALLING a indiqué son constat que les clubs ne se précipitent pas pour participer aux événements qu'il met en place. A noter surtout que Bordeaux ne répond jamais – à voir dans le contexte du point 4F ci-dessus.
- Côté bonnes nouvelles, l'Académie de Montpellier lui a accordé des créneaux dans deux écoles pour le cricket, et en plus rémunéré car lié à son activité professionnelle

### 10. Terrains

- A. Bagatelle : considéré comme un terrain de sport d'après O Dubaut. Cependant, l'état du terrain actuel ne permet pas d'y jouer les matchs de compétition – USCA a confirmé ne pas vouloir y jouer et a demandé déplacement de ses match au Polygone, avec la possibilité de fermer le tour. Pour l'instant, la suspension n'est pas levée.
- B. Polygone : actuellement utilisable après les travaux provisoires en début de saison. Les travaux de remplacement de tapis, voir installation d'un deuxième terrain, en fin de saison.
- C. Autres :
  - Grigny a pris du retard, mais est toujours disposer à faire un terrain. M MOODLEY doit obtenir un devis en français
  - Il existe un contact possible avec les pistes d'hippodrome de France
  - A prévoir une visite de validation de l'état des terrains en IdF par le Président de la Commission Terrains en fin de saison (en compagnie des présidents de clubs concernés) afin de pouvoir donner les conseils de travaux à faire à temps pour les clubs de les organiser avec les mairies à l'intersaison

### 11. Rapport du Trésorier

- Les réserves permettent de ne tenir que jusqu'en septembre 2012, contre fin décembre comme annoncé à l'AG, a cause principalement des pertes dues au taux de change sur les subventions ICC d'environ €12.000. L'identification de nouvelles recettes semble donc critique, bien que l'annulation probable des EDF U17 permettra éventuellement de limiter les dégâts, mais au coût de l'absence d'opportunité internationale de nos jeunes

### 12. Organisation administrative

- A. Le CD décide d'imposer aux Présidents de Commissions un reporting mensuel pour permettent un suivi des actions et disposer d'une feuille de route – ce reporting sera suivi et synthétiser par M MOODLEY.







## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

B. CD93 : La grande déception – la réunion de relance a été ajournée car le quorum n'était pas atteint faute d'un club de plus présent. Les représentants de la FFBS, notamment P Tugault et M et Mme Bricaud, ont été vivement remercié pour leur soutien.

Cependant, le Conseil Général du 93 est motivé, et souhaite s'investir dans le projet de développement du cricket dans le département à la seule condition qu'il ne communique qu'avec le CD. D'où l'importance de relancer ce Comité Départemental – prochaine tentative de réunion de démarrage en octobre 2011, mais donc avec perte de 6 mois.

C. Travaux à Saint-Maurice :

Le devis estime les travaux à 3k€ - soit environ un mois de recettes prévisible en location de salle. Le CD autorise M MOODLEY et V BUISSON d'engager ces travaux, le but étant de les faire en août car M MOODLEY a de la demande de location de postes de travail

Il est prévu d'acheter ou de louer une imprimante multifonction avec code d'accès, qui sera mise à disposition de tous moyennant l'achat de copie. Le coût mensuel d'environ €200 a été approuvé, surtout étant donné qu'une bonne partie sera récupérée auprès des locataires.

13. Questions diverses

- Aucune question n'a été communiquée au Président avant la réunion.
- Le Président demande au membre du CD, surtout ceux également Président de Commission, de réfléchir au sujets d'OJ et de les communiquer, avec les pièces adéquates, au Secrétaire Général un mois avant chaque réunion. Donc à faire fin juillet pour le prochain CD.

14. Prochain Comité Directeur à Saumur, de 10h à 14h le 27 août 2011

Fermeture de séance à 17h50.

Fait à Tourcoing par Tony Banton, Président, le 8 juillet 2011



Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

## ***Annexe 1 - COMPTE RENDU de l'action féminine***

<b>OBJET</b> : Programme Féminin pour mise en conformité des critères ICC	
<b>DATE RAPPORT</b> : 19 mai 2011	<b>REF ACTION</b> : DF-110515-DB
<b>CHEF PROJET</b> : David BORDES (CTC)	<b>REDACTEUR</b> : David BORDES (CTC)

### 1. OBJECTIF

Réussir à avoir 4 équipes de 11 joueuses évoluant en compétition avec balles dures d'ici à juin soit un minimum de 44 joueuses, c'est-à-dire se mettre en conformité avec le critère féminin requis pour tout pays membre en qualité de « Associate Member » de l'ICC. Mais aussi avoir un programme cohérent et durable pour le développement féminin.

### 2. ETAT DES LIEUX

Prospection auprès des clubs pour savoir s'il est possible d'avoir assez de joueuses. Par exemple, CCSB par l'intermédiaire de Samir PATEL a informé le bureau le 15 janvier que le club avait des féminines qui s'entraînaient occasionnellement en salle mais avec une balle molle. Après enquête, le décompte du nombre de joueuses identifiées par club est le suivant :

- Saint Brice 19
- Thoiry plus ou moins 9 joueuses,
- USCA 10
- Cricket Essonne 4 à 6.
- PUC 11

Ce décompte laissait optimiste quant à la validation du critère féminin avant fin juin 2011 car il ne tient pas compte de certaines joueuses « isolées » notamment à Saumur, Nantes, Saint Aulaye et Lille.



## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

### 3. PROJET

Nous voulions un vrai développement et non pas une action uniquement destinée à respecter le critère ICC, car pour perdurer et progresser il faut un vrai projet comprenant un programme adapté à notre réalité. Après l'avortement de la première tentative de 2009 (coupe de France indoor), il fallait organiser quelque chose qui séduise notre cible potentielle, les femmes. Le président de la commission féminine a réussi à « vendre » son projet : commencer avec 3 ou 4 manifestations de préparation en salle avec pour objectif une compétition lors d'un week-end en mai à l'extérieur pour respecter les critères ICC, mais avec d'autres activités plus tard dans l'année pour concrétiser les efforts du premier semestre. A cet effet, il fallait une récompense, un objectif pour que les joueuses adhèrent et le CTC a discuté avec Jersey et a été décidée une rencontre France Féminin XI v. Jersey Féminin XI pour août 2011. Quoi de plus alléchant qu'une possible sélection en équipe nationale pour ces joueuses.

### 4. PROBLEMATIQUE

La difficulté numéro 1 n'était pas tant d'identifier le nombre de joueuses nécessaire, mais d'avoir ces joueuses disponibles régulièrement et sur un week-end pour la compétition car pour la majorité elles sont mère de famille ou travaillent sur un marché donc être disponible pendant 2 jours entiers est difficile. Cette problématique a été traitée par le CTC en identifiant les disponibilités sur la période concernée et de créer un calendrier de matchs permettant aux 4 équipes de participer au cours du week-end sans que les joueuses aient à être présente tout le temps.

Ce sont les quatre clubs qui ont pris part au projet dès fin janvier (Thoiry, Saint Brice, PUC, Cricket Essonne) qui ont formé la base des quatre équipes. Ces équipes étaient renforcées par des participantes venant d'autres clubs qui n'avaient qu'une ou deux joueuses chacun. Etant donné le problème de disponibilité, les quatre clubs principaux ne pouvaient avoir seul 11 joueuses et qu'ils ont été renforcées, nous les avons désigné par couleur et nous avons ainsi doté chaque équipe d'un jeu de 12 maillots.

### 5. ACTION

Ainsi le programme se voulait logique en partant sur des journées portes ouvertes en salle afin d'attirer un maximum de joueuses – étant donné que nous sommes dans une phase recrutement – et de montrer les attraits du jeu sans rentrer dans une situation de compétition. Bien entendu, la finalité étant une rencontre compétitive (le plateau) à 4 équipes pour être en conformité avec le critère ICC.

Les portes ouvertes au nombre de 2 sur février et mars 2011 ont servi d'introduction et d'accueil pour les joueuses avec ou sans expérience. Pas de matchs, pas de règles spécifiques hormis celles de rendre cette journée FUN pour donner envie aux joueuses de prendre part à ce projet. Y ont été faits des ateliers d'apprentissage technique avec le matériel d'initiation (batte et balle) puis une évolution vers la batte en bois.

A suivi un tournoi indoor à Croissy sur Seine, le 30 avril 2011 et ce tournoi se voulait bivalent (portes ouvertes évoluées et mini tournoi préparatif pour le plateau). Récapitulatif de la gestuelle puis transition vers un tournoi hybride, autrement dit des matchs où les entraîneurs intervenaient pour distiller quelques conseils technico-tactiques. Introduction de la balle dure et de règles spécifiques.

Le plateau (tournoi en extérieur à onze par équipe et avec balle dure) se tenait les 14 et 15 mai 2011 à Chantilly. Règlement plus poussé mais encore simple (format par paire avec malus par élimination).



## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

Comme prévu, à l'issue de ce plateau une sélection nationale sera lancée et ce sera la première EDF féminine. Pour ce faire, ont été retenues 22 joueuses afin de composer pour faire les sélections – sur deux stages – de l'EDF féminine. Au programme de ces deux stages, des ateliers plus spécifiques et des matchs T20. La sélection EDF féminine affrontera Jersey lors de deux T20 à Saumur les 27 et 28 août 2011.

### 6. RESULTATS

Plateau à équipe de 11 avec balle dure, les 14 et 15 mai à Chantilly

Match 1 : Rouges (PUC renforcé) 47 vs Vertes (Saint Brice renforcé) 22 – Rouges vainqueur

Match 2 : Rouges (PUC renforcé) 51 vs Vertes (Saint Brice renforcé) 42 – Rouges vainqueur

Match 3 : Bleues (Thoiry renforcé) 106 vs Rouges (entente PUC/Essonne) 32 – Bleues vainqueur

Match 4 : Bleues (Thoiry renforcé) 94 vs Rouges (entente PUC/Essonne) 50 – Bleues vainqueur

Match 5 : Bleues (Thoiry renforcé) 89/3 vs Jaunes (entente Essonne/CCSB2) 46/5

L'Equipe des Bleues a gagné par 43 courses – et ainsi termine la compétition invaincue.

### 7. INTERVENANTS

- Président commission féminine (Geoffrey SAHAYA) (jusqu'au 28 février 2011)
- CTC (David BORDES)
- Membres comité directeur (Arun AYYAVOORAJU, Elliott BRAILLY, Vincent BUISSON)  
Entraîneurs DF clubs (John HARDY, Mark MOODLEY)
- Et surtout un grand merci aux clubs de Thoiry, PUC, St Brice et Essonne pour leur soutien et participation depuis janvier 2011

### 8. SATISFACTION CRITERE ICC

**Critère ICC** : 4 équipes de 11 joueuses jouant en compétition avec balle dure.

**Bilan** : Lors du plateau il a été possible de faire 4 maths à équipe de 11 : 2 matchs CCSB v PUC le samedi, puis le dimanche : Thoiry renforcé vs PUC et Thoiry renforcé vs Essonne renforcé puis 3 autres matchs à équipes de 9.

**Avis** : Compte tenu du court délai puis du résultat obtenu et en se basant sur le critère ICC (4 équipes de 11 avec balle dure) nous avons la satisfaction d'annoncer que le critère ICC a été rempli. En effet en 3 mois nous sommes passés de 12 joueuses fin 2011 (7 Thoiry, 1 St Aulaye, 2 Saumur) à 50 joueuses et 7 clubs impliqués. La suite de ce développement semble en bonne voie, avec le match contre Jersey fin août, et la demande d'autres événements devraient faire que les actions axées sur le féminin en 2012 viendront naturellement, c'est-à-dire sans un départ forcé comme nous venons de vivre.

DATE	ACTION	PARTICIPATION
20 février	Portes ouvertes en gymnase (Eaubonne, 95)	23
5 mars	Portes ouvertes (HEC, 78)	18
30 avril	Tournoi indoor+terrain de sports (Croissy, 78)	42
14/15 mai	Plateau extérieur (Chantilly, 60)	50



## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

### 9. BUDGET

7000€ a été alloué dans le prévisionnel révisé (contre 4000€ dans le budget initial) pour l'action féminin sur l'année 2011

DESCRIPTION	COUT en €
Matériel	1119,84
Déplacement	1485,73
Hébergement et Restauration	1336,43
Frais divers	91,01
Remboursement licences	306,00
Evènement France v Jersey	303,93
Provision remboursement et déplacement	1000,00
Provision événement France v Jersey	1000,00
<b>TOTAL</b>	<b>6642,94</b>

### 10. SUITE A DONNER

Nous pouvons dire que ces 4 actions du premier semestre ont été un succès non seulement d'un point de vue des chiffres – nous rentrons dans le critère ICC – mais plus important, les joueuses ont demandé à avoir plus de rencontres et veulent vraiment continuer. Ce qui est un signe positif majeur dans le développement du cricket féminin en France car nous avons de la ressource humaine pour mettre un projet en forme.

Côté développement, en plus du match « international » en août et sa préparation déjà décrite, il est actuellement préparé un projet de tournois indoor dès l'automne avec une fréquence d'une journée par mois pour garder actives nos joueuses si volontaires. A ceci s'ajoute, les rencontres scolaires mais l'intégration de filles du scolaire au sein de club est planifiée sur le long terme. Nous sommes conscients que d'autres clubs ont des filles ou femmes qui pourraient prendre part et qui le feront certainement si la communication et l'écho de ces 4 premières actions sont faits correctement.



Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

## ***Annexe 2 – notes prises lors de la Conférence de l'ICC – Hong Kong 26-30 juin 2011***

Jour 1 – Réunion « informelle » des 35 pays Associés et les 5 représentants régionaux des Affiliés.

1. Confirmation que le Board de l'ICC a décidé d'une procédure de commission indépendante sur la structure et la direction de l'ICC. Impact potentiel – disparition des catégories Full Member, Associé et Affilié et plus de participation dans les décisions des petits pays. Mais comme c'est le Board actuel qui décidera ou non d'adopter les propositions, il est possible que le soif du pouvoir en fera écarter certaines.
2. Pour les JO, l'Inde et l'Angleterre reste contre la participation du cricket. D'autres sont pour, par contre, ainsi que presque tous les pays Associés/Affiliés vu les retombés nationaux un peu partout. Le plan stratégique 2011-2015 incorpore une étude indépendante à produire d'ici 2013 sur les plus et les moins afin qu'une décision définitive sur oui ou non au JO soit prise par le Board. Si oui, à noter que les dossiers de candidature pour les JO 2020 doivent être déposés sous peu, car la décision est en 2013. Donc, le plus tôt que le cricket peut se présenter est en 2017 pour les Jeux 2024.
3. Plus de 50% de la réunion était prise par la décision de mai 2011 de limiter la CWC 2015 au 10 Full Members. Nos représentants au Comité de Directeurs Généraux nous ont indiqués que tous les membres (qui ne sont pas les mêmes personnes qu'au Board, mais c'est indicatif) étaient favorable à une forme ou une autre de qualification dès 2015. Donc il semblerait qu'un retour à 14 était probable car aucun des 10 ne souhaiterait faire partie de ce processus de qualification. Des discussions ont eu lieu sur la possibilité d'aller aux tribunaux en cas de modification – nos représentants avocat de profession ont indiqué qu'effectivement l'absence de qualification pourrait être attaquée en justice, mais pas le nombre de pays participants. Les membres ont voté, unanimement, les résolutions suivantes :
  - a. La participation au CWC 2015 doit être au mérite, avec la participation d'au moins 4 associés/affiliés
  - b. En cas d'absence de changement, les Associés/Affiliés se réservaient le droit d'analyser les conséquences y compris le recours éventuel à l'arbitrage, modération voir action en justice

Association Française de Cricket « France Cricket »  
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Sociale : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris

14





## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

- c. De demander à l'ICC que le coût de ces éventuels actions soit financé par l'ICC Development Fund
4. Au sujet de la proposition de changer le processus de nomination du Président de l'ICC, la discussion est devenu caduque car la résolution a été retirée plus tard dans la semaine car couverts par la revue de la structure et direction de l'ICC en 1
5. Pour la proposition d'interdire l'influence gouvernementale dans la nomination des Présidents et Boards des membres, est visé surtout le Pakistan, le Bangladesh et le Sri Lanka où le Président du pays nomme le Président de leur Fédération Cricket. 90% des pays associés/affiliés ne sont pas concernés car déjà en règle – dont la France.
6. Pour le Finance, il semble que l'objectif initial du plan 2009-2015 est maintenant presque pile sur le montant prévu, donc le niveau de subvention devrait rester inchangé pour les années restantes dans la période. Cependant, il y a un risque éventuel sur les impôts à payés sur les recettes du CWC 2011 en Inde, bien qu'en principe ce risque est garanti par la Fédération Indienne.
7. Une revue approfondie va être engagée sur les critères d'Associé et d'Affilié, avec une proposition de modification à la Conférence 2012. Il semble probable que la grille unique sera abandonné au moins en partie. La récompense des succès sera également étudiée, avec pénalité pour ceux qui ne bougent pas. A noter qu'à l'heure actuelle, la Suisse et le Cuba seront suspendus pour non-conformité depuis plus de 12 mois, et barrés de la liste des affiliés si toujours non conformes à la date de la Conférence 2012. Environ 17 pays (1 Associé, 16 Affiliés) ont été mis en avertissement pour non-conformité, et doivent avoir rectifié le tir avant la Conférence 2012 ou risque le même sort que la Suisse et le Cuba. A noter que pour 11 entre eux, le critère manquant est l'absence de salarié à temps complet.
8. Les résolutions additionnelles ont été proposées, en renouvellement des résolutions déjà passées l'an dernier :
  - a. Une seule catégorie de membre de l'ICC
  - b. Objectif de participation au JO (et toute autre compétition multi-sports)
  - c. Avoir la participation des représentants de tous les Affiliés à la Conférence tous les 4 ans
  - d. Augmenter le nombre de pays participants au CWC T20 à 24.





## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

Jour 1 – Réunion « Formelle » des 35 pays Associés et les 5 représentants régionaux des Affiliés – participation du Président et Directeur-Général de l'ICC.

Rien de plus de ce qui a été discuté à la réunion formelle est à signaler sauf :

- Le Président a donné une indication que la participation au CWC 2015 sera modifiée
- Le Directeur-Général a exprimé la surprise que le Board n'a pas été remercié pour avoir augmenté le nombre de pays au CWC T20 à 16. Il a de plus insisté sur sa position que les trois compétitions proposées (Test, 50 séries, T20) était un package, avec 4 Test, 10 50 Séries et 16 T20), mais tous avec une qualification permettant aux meilleurs d'y participer.

Jour 2 – aucune réunion proposée par les organisateurs.

Nous avons passé notre journée à discuter avec différents représentants d'autres pays sur des sujets d'intérêt commun. Mark a lancé la proposition d'avoir une réunion de 2 jours, fin janvier/début février avec les pays continentaux à langue non anglaise pour discuter des difficultés communes. Ceci a reçu un accueil favorable et Mark est chargé de le mettre en place.

Cependant le Board de l'ICC a eu lieu et a pris la décision de remettre la CWC 2015 à 14 équipes, mais de revenir à 10 pour 2019 avec une procédure de qualification. L'autre très mauvaise nouvelle était le retour des CWC T20 de 2012 et 2014 à 12 équipes, contre 16 décidés auparavant. Le principal raison donnée était le coût – le coût additionnel de faire participer 4 équipes au CWC 2015 étant considéré comme égale aux coûts de participation de 4 équipes au 2 CWC T20. Aucun représentant des associés ou affiliés n'a accepté cet argument.

Jour 3 – Members Development Seminar

Une petite présentation des chapitres du nouveau plan stratégique 2011-2015 de l'ICC « Bigger, Better, Global ». Avec ce qui s'est passé au Board la veille, la notion de « Bigger » n'était pas vu.... Ceci à part, le plan stratégique semble être dans l'intérêt du cricket mondial si correctement déployé. Entre autres, le ciblage des actions de soutien, la révision de la gouvernance, la prise de décision sur la participation JO. Les huit chapitres du plan stratégique sont :

- Governance Review (analyse des structures de gouvernance)
- Meritocratic Pathways (promotion/relégation en fonction des résultats sportifs afin de attirer les jeunes à notre sport en raison du potentiel de participer au plus haut niveau)
- Promoting Cricket (utilisation des Coupes du Monde – Test (nouveau), 50 Séries et T20 – comme vitrine du sport. C'est sur ce point que la décision de réduire le T20 à 12 pays est en contradiction du discours « the expanded World T20 and qualifying structure provide unprecedented global aspiration. »)
- Asset audit and packaging (identification de ce qui peut être vendu pour maximiser les recettes à la fin des contrats actuels de droits commerciaux en 2015)







## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

- The targeted performance fund (fonds dédiés pour cibler une partie des subventions sur les pays qui sont particulièrement performants dans le dépassement de leurs objectifs)
- New market penetration study (bâti sur le succès commercial en Inde pour attaquer les marchés énormes que sont les Etats Unis et la Chine)
- New ways of enjoying cricket (suivre l'exemple de l'explosion du T20 pour identifier d'autres formules porteuses – indoor, beach, etc.)
- Olympic Games evaluation (évaluation indépendants des avis divergents sur la participation au JO afin de prendre une décision définitive d'y aller ou non)

L'Irlande et l'Ecosse ont présenté comme ils ont fait évoluer leurs structures depuis 2005 pour être plus professionnel et pour capter les opportunités commerciales. Nous pouvons en tirer des leçons. La Papouasie Nouvelle Guinée a présenté leur succès dans l'introduction du cricket dans les écoles. De 3.000 enfants en 2008, ils étaient à 50.000 en 2010 et projettent 100.000 en 2011. 54 formateurs dans les écoles – dans leur cas ils les paient car \$5.000 par an est un super salaire là-bas – mais là encore il y a des éléments qui peuvent nous aider, et notamment une formation de 3 à 4 heures pour les profs de sport pour l'introduction de Kwik Cricket.

Présentation anti-corruption – pas encore un problème pour la France car les risques arrivent quand les matchs sont retransmis à la radio ou par TV. Mais à garder en tête.

Présentation marketing par l'agent de Brett Lee - ses exemples étaient trop axés sur les pays à culture cricket pour être utiles pour nous

Présentation Notts Sport - intéressant pour le lancement (enfin) de leur tapis amovible – utilisable sur toute surface, y compris Foot 3G, et peut-être une solution pour Bagatelle car on le retire après le match donc il ne reste pas en place avec le risque d'être endommagé, et pour les matchs jeunes car permettant l'utilisation de stades municipales, de foot, etc. Mark va étudier les options.

Présentation Platypus – société Australienne de balles. Echantillons distribués.

### Jour 4 – ICC Conférence

Comme tous les ans, la Conférence elle-même n'a peu d'intérêt car il s'agit de voter les décisions déjà prises plus tôt dans la semaine. Cependant, le représentant des Associés/Affiliés a lu un texte sur notre désaccord avec la décision de réduire le CWCT20 à 12 pays, et 3 autres associés ont pris la parole pour renforcer ce message.

### Jour 4 – Members Forum

Axé sur la présentation du nouveau plan stratégique avec des acteurs du monde de cricket (Dave Richardson, Sourav Ganguly, Shane Watson) plus des dirigeants de l'ICC. Comme déjà évoqué, si ce n'était pour la décision sur le T20 qui confirme que les Full Members ne regardent ce qui les bénéficie, ce plan n'est pas mauvais sous réserve que l'exécution est mise en place.





## Compte-rendu de la réunion du CD le 2 juillet 2011

Association Française de Cricket « France Cricket »  
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Sociale : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris

18





## Compte-rendu de la réunion du CD le 27 août 2011

### Association France Cricket (AFC) le 27 août 2011 à l'Hôtel Campanile, Saumur Bagneux

Ouverture à 10h30, Hôtel Campanile, Saumur Bagneux.

#### 1. Emargement

Présents : Antony BANTON (Président), Vincent BUISSON (Trésorier), Daniel KRZYZYK, Samir PATEL, Michael SELIG, Elliott BRAILLY

Présents sans droit de vote : Mark MOODLEY (Directeur Général), David BORDES (CTC)

Absents excusés : Prashant SHAH (Secrétaire), Simon PALMER, Prethevechand THIYAGANALINGAM, Marc DALLING, Prebagarane BALANE, Marc LOUVIGNY, Arun AYYAVOORAJU, Chantal JACQUARD

Absents : Jean-Marc SEURIN (DTN); Christian BLACHER (DTN adjoint)

Le Président donne ses remerciements à Vincent Buisson pour l'organisation de cette réunion délocalisée, mais surtout pour l'organisation du grand événement qui va suivre, le premier match international de nos féminines, les Dames de France, contre le Jersey.

Il a également souhaité constaté que, bien que tous les absents ont présenté leur excuses, le calendrier des réunions est fixé avec une année d'avance justement pour permettre aux membres de s'organiser et éviter des conflits dans la mesure du possible. Pour rappel, les dates des réunions fixées jusqu'à la prochaine AG sont :

- Samedi 19 novembre, Bureau et CD
- Samedi 14 janvier, Bureau
- Samedi 4 février, CD

Les dates des réunions jusqu'au AG 2013 seront présentées à la prochaine réunion du CD.

Pour l'AG 2012, actuellement prévu le samedi 10 mars 2012, il a été constaté que le calendrier de la FFR prévoit un match à Charléty du Stade Français ce jour. L'opportunité de modifier la date de l'AG afin de pouvoir la tenir à Charléty sera étudiée à la prochaine réunion du CD.

#### 2. Approbation PV de la réunion du 2 juillet 2011

Approuvé



## Compte-rendu de la réunion du CD le 27 août 2011

### 3. CTC

#### **Bilan des Equipes de France – constats et suites à donner**

- Championnats d'Europe Seniors et U19 :  
Le Comité Directeur félicite les deux Equipes de France pour leur performance, et particulièrement l'équipe Seniors pour la qualification au tournoi de qualification à la World Cricket League Division 8 (WCL 8).
  - o Commentaires et constats :
    - L'équipe Senior avait la moyenne d'âge la plus faible du tournoi, ce qui représente un vrai potentiel pour l'avenir, malgré le relatif manque d'expérience actuel.
    - L'équipe U19 aurait pu obtenir de meilleurs résultats si la compétition s'était déroulée plus tard dans l'année. Mais la troisième place, dont la victoire sur l'Italie était le plus que nous pourrions espérer vu que le Danemark, également dans notre poule, était au-dessus du lot. A noter également que les cinq équipes de notre poule ont tous défaits les équipes de l'autre poule en match de classement, indiquant que notre poule était la plus forte

#### **Recherche de coach pour les équipes nationales**

- Le CTC tient à féliciter le travail réalisé et l'investissement des deux entraîneurs des équipes juniors, M.SELIG et C.BARTLETT, depuis la création de ce groupe qui formait l'équipe U19 actuel, il y a 4 ans.
- Le coach EDF Sénior actuel, D.YOUNG, confirme son départ pour raisons professionnelles. C.BARTLETT a également indiqué qu'il ne pourra plus continuer avec les jeunes, également en raison de contraintes professionnelles. La recherche de coach pour les équipes nationales progresse : plusieurs candidats ont été identifiés. La proposition du CTC est de ne prendre qu'un consultant, n'intervenant que sur les tournées et les compétitions, afin de réduire les coûts. A noter que le projet de partenariat avec le Comté de Kent est la piste prioritaire. Ce partenariat, proposé spontanément par le directeur du cricket de Kent, ex-entraîneur-assistant du Sri Lanka, pourra également couvrir la mise à disposition de coaches, kinés, groundsman, terrains pour l'entraînement sur herbe, formations de coaches et des meilleurs jeunes, etc. L'opportunité sera discutée lors d'une visite du CTC et du DG au Kent début septembre.

Le CD approuve l'étude de rapprochement avec le Kent et autorise le CTC et le DG de mener des discussions. Cependant, tout partenariat devrait être étudié lors d'un prochain CD.





## Compte-rendu de la réunion du CD le 27 août 2011

### Perspectives EDF 2012

#### ▪ Candidature organisation tournoi qualificatif WCL8 (fin mai, début juin)

- La France se porte candidate à l'organisation du tournoi qualificatif à la WCL 8 qui aura lieu entre fin mai et début juin 2012. Cette compétition se joue en 50 séries. Si l'Equipe de France ne se qualifie pas, elle ne jouera plus que des compétitions de format T20 jusqu'en 2014. Les équipes qualifiées sont : France, Belgique, Autriche, Gibraltar. Le vainqueur du tournoi qualificatif est qualifié en WCL 8, qui se jouera en 4eme trimestre 2012. A noter qu'il semble que la Belgique propose d'aller au Manga en Espagne, donc il faut vendre notre cas à ICC Europe afin d'être retenu, et notamment que seules deux équipes auront à se déplacer en avion. Les terrains identifiés sont Thoiry et Dreux. Le logement se fera aux alentours de RAMBOUILLET (78).

Les dates seront déterminées par l'ICC. Cependant, France Cricket souhaiterait l'organiser autour du 16 juin, si possible dans la semaine d'après pour utiliser le match France vs MCC comme un match de préparation.

Le CD approuve cette candidature et charge le DG de présenter nos arguments à l'ICC

#### ▪ Mise en place d'un « Challenge de France » adapté à la préparation des compétitions EDF de l'année – 50 séries en avril/mai 2012

- DTN : Cette année, vu le timing des tournois en juillet et le démarrage tardive des compétitions nationales, plusieurs joueurs de l'équipe de France ont joué plus souvent avec l'équipe nationale qu'en club. Suite à ce constat, la DTN souhaite des compétitions de clubs plus régulières pour mieux préparer les joueurs.
- De plus, l'un des constats des tournois de 2011 est que les équipes qui ont un championnat du même format que la compétition internationale ont de meilleures performances. Afin de préparer les joueurs au format de jeu de la compétition internationale de l'année, le CTC souhaite créer un « Challenge de France » : compétition de sélections régionales (91, 93, 75, Autres Ile-de-France, ACCSO, Autres Régions), composées uniquement de joueurs éligibles pour l'Equipe de France, adapté à la compétition majeure de l'année (50 séries ou T20). Afin de tester ce formule, en 2012 un championnat à trois équipes, France A, France B (tous deux de joueurs IdF) et ACCSO sera mis en place en avril et mai pour préparer le tournoi qualificatif WCL8.

#### 4. Commission formation

##### **Proposition de nouveaux membres de la commission à soumettre au Bureau**

- Le président de la Commission, M.SELIG, propose deux nouveaux membres :
  - o Adrian RAYNOR (Saint-Aulaye) pour le haut-niveau dans le Sud-Ouest
  - o Thomas SELIG (Bordeaux) pour les scoreurs

Ces propositions sont à valider par le bureau.

Le Président de France Cricket informe le Président de la Commission que M Sheel SHUKLA (membre du Board de Cricket Belgium) vient de déménager à Toulouse. Il sera opportun de le contacter pour voir s'il est disposé de nous aider pour les arbitres et scoreurs.





## Compte-rendu de la réunion du CD le 27 août 2011

### Validation feuille de route/PAF 2011-2012 et projet formation

- Le CTC indique que la feuille de route de la Commission Formation n'est pas encore formalisée et sera soumise au vote lors du prochain CD.

Cependant les grandes lignes ont été présentées et elles seront les suivantes :

- Permettre aux jeunes de continuer en tant qu'arbitres ou entraîneurs même s'il ne continue pas la pratique du cricket en EDF Sénior
- Création d'une newsletter pour les entraîneurs
- Harmoniser les niveaux des diplômes fédéraux, notamment pour les arbitres et scoreurs
- Organiser des conférences pour les coaches
- Créer une équivalence entre les diplômes français et anglais.

### 5. Finances

#### Point financier au 30 juin 2011 et prévision année 2011

- Dans l'attente des factures définitives des championnats d'Europe Seniors et U19, le point sera fait au prochain CD. Le Président a souligné que l'ICC a demandé quelle action est proposé pour combler le déficit prévu pour l'année entière 2011 – qui augmente d'un montant budgété de €9.000 (déficit) à €32.000 (déficit) expliqué entièrement par des taux de changes très défavorables sur les subventions ICC (impact €13.000) et par l'indemnité pour faire partir l'ancien DG (€10.000). Les comptes « opérationnels » hors ces deux évènements exceptionnels, restent en ligne avec le budget.

#### Budget préliminaire 2012 et processus de finalisation

- Concernant le budget préliminaire 2012, la situation est donc plus compliquée que l'an dernier à la même époque. Avec les recettes « connues » et retenant le même taux de change que réalisé en 2011, nous sommes en budget de crise :
  - Pas de budget pour les U17 autre qu'une tournée
  - Pas de budget pour les Seniors autres que pour le tournoi qualificatif WCL8
  - Les Recettes sont moins élevées à cause du taux de change (-13.000€)
  - Les travaux de rénovation des locaux de Saint-Maurice étant terminés, France Cricket espère bénéficier de recettes supplémentaires grâce à la sous-location de la salle de réunion et des bureaux.

Le Président propose les actions suivantes :

- Si le RFS est renouvelé (subvention ICC Europe pour le développement – p.m. €9.000 en 2011), affecter des dépenses de développement du budget actuel à cette ligne, ce qui dégage €9.000 à affecter à l'EDF sénior
- Le principe du budget retenu reste de ne prendre en compte que des recettes certaines. Pour 2012, le Président demande au DG de présenter au Trésorier son estimation des recettes nettes à attendre de ces actions en cours, notamment la sous-location des locaux à Saint-Maurice et la location de la salle de réunion qui seront inscrits en budget 2012 afin de créer un surplus destiné à compenser le déficit 2012. Cependant, aucun dépense sera budgété contre ces recettes nettes et le CD en décidera de l'utilisation quand elles deviennent certaines, et en fonction des projets présentés par les différents sous-commissions, le CTC ou le DG.





## Compte-rendu de la réunion du CD le 27 août 2011

- Comme il n'y a pas de réunion du CD avant la date de soumission du budget à l'ICC, le Trésorier communiquera les projets aux membres du CD par email afin de recenser les commentaires.

### 6. CSNC

#### **Validation des décisions éventuelles concernant la finalisation des tableaux de poule SuperLigue et Ligue National IdF**

- Au 27/08/2011, il reste 1 match à disputer en SuperLigue. Trois clubs sont déjà qualifiés pour les phases finales : FGK, Balbinians et Northern. Le vainqueur du match restant, PUC vs Dreux à Vincennes, sera le quatrième qualifié. Le CD approuve que ce match ait lieu le 4 septembre, vu l'enjeu, bien qu'après la date limite stipulée dans le règlement
- Au 27/08/2011, il reste 1 match à disputer en Ligue Nationale Groupe A. Au 27/08/2011, il reste plusieurs matchs à disputer en Ligue Nationale Groupe B. En raison du trop grand nombre de matchs à disputer en Groupe B pour être tous tenus dans le temps restant disponible (la phase finale démarre le 3 septembre), le CD décide de figer les classements au mardi 30 août 2011. Les matchs non-joués seront annulés avec partage des points, 14 à chaque équipe.
- Le Président de la CSNC est chargé de communiquer les tableaux ainsi arrêté au cours de la journée du 30 août 2011, sachant que le tableau SL restera provisoire en attente du résultat du match PUC vs Dreux

#### **Appels éventuels des clubs contre les décisions de la CSNC**

- A ce jour, il n'en a pas

#### **Projet de règlement SuperLigue et Ligue Nationale 2012**

Les grandes propositions pour 2012 seront les suivantes :

- Sanctions plus sévères en cas d'absence de feuilles de matchs
- La SuperLigue et la LN seront jouées en format T20, avec des balles blanches et des maillots de couleurs
- Création d'un formulaire de demande de licence pour chaque joueur avec nécessité de signature du joueur
- Création d'un livre avec l'ensemble des documents nécessaires pour un match : licences, feuille de match, calendrier, etc. En cas de non présentation du livre aux arbitres du match, une sanction sera effective.
- Le projet sera présenté aux présidents de clubs fin septembre afin de recueillir leur réaction (mais pas pour discussion en tant que telle)
- La validation du règlement des compétitions SuperLigue et Ligue Nationale 2012 sera soumis au vote lors du prochain CD.

#### **Recommandations pour la réorganisation de la structure actuelle de la CSNC**

- Afin de réorganiser la structure actuelle de la CSNC, le président de la Commission propose :
  - Nommer un responsable neutre pour chaque compétition : le responsable de la SuperLigue en provenance d'un club de Ligue Nationale et inversement





## Compte-rendu de la réunion du CD le 27 août 2011

- Création d'une association de joueurs et d'une seconde pour les présidents de clubs qui disposeront chacune d'une place de membre dans chaque commission, dont la CSNC, et du droit d'envoyer un délégué aux réunions de CD avec avis consultatif.

**Le CD encourage les clubs et l'ensemble des joueurs à développer ces associations.**

### **Vers des prix conséquents pour les équipes du podium, financés par l'augmentation des droits d'inscription**

- Le président de la CSNC souhaite augmenter les tarifs d'inscription afin de permettre d'une part de fournir au vainqueurs des ligues des prix plus conséquents, ainsi que féliciter les meilleurs joueurs (lanceurs, batteurs, etc.) et d'autre part de transférer le paiement des arbitres en Ile de France à France Cricket, paiement qui sera actionné quand l'arbitre a rendu la feuille de match à FC, dans les délais et conforme à la présentation et contenu exigé. Il est également prévu de mieux rémunérer les arbitres qui acceptent de rejoindre un poule d'arbitres, en mettant en place une indemnité plus importante pour ceux ayant suivi les formations de niveau supérieurs, qui s'engage à arbitrer un certain nombre de fois dans l'année et qui s'engage à ne plus jouer dans l'équipe SL de leur club.

#### 7. Affaires suivies par le Directeur Général

##### **Commissions**

- **Recrutement nouveaux membres** – reporté à la prochaine réunion
- **Reporting périodique des Présidents**– reporté à la prochaine réunion
- **Approbation du PV du Bureau du 2 juillet 2011 – ratification de nouveaux membres de commission** – approuvé à l'unanimité

##### **Terrains**

- **Travaux prévus sur terrains de Paris**
- La Mairie de Paris va visiter les installations de Vincennes et Bagatelle :
  - Il est envisagé de faire un second terrain à Vincennes
  - Il est nécessaire de moderniser Bagatelle : Proposition fait à Olivier Dubaut le 22.08.2011
    - Prolongement de la main courante tout autour du terrain, et non des ¾ comme actuellement
    - Mise en place de panneau
    - Montage d'une tribune de 50 à 60 places
- **Autorisation d'une visite d'identification des travaux sur terrains IdF fin septembre/début octobre 2011 afin de donner aux municipalités/clubs l'opportunité de faire des travaux éventuelles avant fin mars 2012**
- Le CD demande au DG de faire réaliser un état des lieux de l'ensemble des terrains d'Ile-de-France dès la fin de la saison en cour afin de pouvoir informer les clubs des travaux à faire pendant l'intersaison et pour leur permettre d'organiser les modifications et rénovations de ces terrains dès cet hiver, avant la prochaine saison sportive.
- **Recherche nouveaux terrains**

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bueaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Sociale : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris

6







## Compte-rendu de la réunion du CD le 27 août 2011

- Le terrain de Grigny est presque terminé. La Mairie doit commander le tapis.
- Un projet de nouveaux terrains est à l'étude à LA-ROCHE-POSAY (86) :
  - o Situés sur un hippodrome, deux terrains sont possibles :
    - Un pour le club de la ville, qui est à créer
    - Un pour les Equipes de France

### **Bureaux Saint Maurice**

- Les travaux sont presque terminés. 8 stations de travail, cablé, et un bureau indépendant sont disponible à la sous-location. Une salle de réunion pouvant contenir 14/16 personnes à été mise en place par l'agrandissement de l'un des bureaux existants. Du mobilier a été trouvé d'occasion pour meubler cette salle à bas prix. De ce fait, tous les réunions de FC, en dehors de l'AG où il y a trop de monde, auront lieu à Saint Maurice.
- De plus l'opportunité d'acheter un grand photocopieur (A4/A3, couleur) pour €200 (valeur neuf €9.000) nous a été donnée. Il faut le déménager de Lille qui n'est pas sans risque au niveau de garder la machine en fonctionnement, mais il vaut la tentative à ce prix.

**France v MCC – 16 juin 2012 – reporté à la prochaine réunion**

**Hong Kong & Paris 6s – reporté à la prochaine réunion**

### **CD 93**

- Le CD 93 organisera une prochaine réunion mi-octobre.
8. Commission de Communication et Marketing – reporté à la prochaine réunion
9. Arbitrage

### **Organisation d'une formation ECB Level 1 au printemps 2012 pour candidats poule d'arbitres IdF 2012**

Le Trésorier confirme qu'une séance Level 1 à Paris est prévu dans le budget 2012 au premier trimestre, ceci étant la méthode utilisée par l'ICC pour recenser et puis organiser ces formations.

Comme déjà indiqué dans la partie CSNC, afin de mieux récompenser, mais également responsabiliser, les arbitres, le CD souhaite créer un panel d'arbitres qualifiés, d'augmenter les primes versées aux arbitres membres de ce panel et faire le nécessaire pour permettre à France Cricket de rembourser les frais de déplacement et également les matchs fees directement sur la base du rendu de chaque feuille de match, tâche qui sera allouée aux arbitres.

**Projet d'utiliser CricketStatz pour collecter les feuilles de match SL et LN – FC mettra logiciel à disposition de tous les clubs inscrits**





## Compte-rendu de la réunion du CD le 27 août 2011

- Pour permettre de diffuser plus rapidement les résultats, de mieux contrôler les feuilles de matchs et d'avoir des statistiques complètes pour dépister les joueurs candidats aux EDF pour pouvoir attribuer des prix aux meilleurs joueurs, France Cricket envisage une solution informatique, type CricketStatz, de traitement des feuilles de matchs. Cette solution doit être utilisable par les clubs, mais nécessite une formation des scoreurs car l'information rendue doit être complète. Dans un premier temps, une feuille de saisie Excel, similaire aux feuilles utilisées dans les tournois ICC, pourra être intégrée à la feuille de match. Dans un deuxième temps, FC pourra donner aux clubs accès par internet à CricketStatz pour la saisie directe. Le DG présentera une première version de la solution choisie aux présidents de clubs fin septembre 2011.

### 10. Questions diverses

- Aucune question supplémentaire n'avait été transmise au Président
- Tous les sujets non abordés lors de cette réunion sont reportés au prochain CD, comme indiqué à côté de chaque point concerné.

### **Date et lieu de la prochaine réunion – samedi 19 novembre 2011 à Saint Maurice**

- Confirmés, de 13h à 18h

Fermeture à 13h45.

Fait à Tourcoing par Tony Banton, Président, le 3 septembre 2011



## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

**Association France Cricket (AFC)**

**le 19 novembre 2011 au 4 Quai de la République, 99410 Saint Maurice (Paris)**

Ouverture à 14h15, Saint-Maurice (Paris)

### **1. Emargement**

**Présents :** Antony BANTON (Président), Arun AYYAVOORAJU, Prebagarane BALANE, Vincent BUISSON (Trésorier), Elliott BRAILLY, Marc DALLING, Daniel KRZYZYK, Marc LOUVIGNY (arrivé 14.45), Samir PATEL, Simon PALMER

**Présents sans droit de vote :** Mark MOODLEY (Directeur Général), Prashant SHAH (Secrétaire), Waseem Bhatti (Capitaine de l'Equipe de France Sénior, invité du Président), Christian BLACHER (DTN adjoint)

**Absents excusés :** David BORDES (CTC), Chantal JACQUARD, Michael SELIG, Jean-Marc SEURIN (DTN), Prethevechand THIYAGANALINGAM

La réunion s'est tenue pour la première fois au 4 Quai de la République, le site des bureaux de France Cricket.

Le Président a présenté Prashant SHAH qui est présent au CD pour la première fois, et qui occupe les fonctions de Secrétaire Général par intérim jusqu'à la prochaine AG. Dans ces conditions (cooptation au CD), le Président fait noter que Prashant SHAH ne peut pas prendre part aux votes.

Le Président a informé les personnes présentes que le Secrétaire Général et le Président de la Commission Réglementation de la FFBS l'ont informé de certaines irrégularités constatées au titre d'un certain nombre de clubs, aussi bien de Baseball et Softball que de Cricket, par rapport à leur situation d'affiliation. La situation de ces clubs sera présentée à la prochaine réunion de CD de la FFBS, prévu les 3 et 4 décembre 2011, afin de statuer sur leur radiation. Les clubs de cricket concernés par ces actions sont :

- Le club de Roxy dont il semble que le club a été dissous et ses joueurs actifs ont rejoint d'autres clubs de la région Ile de France. Par conséquent, aucune action n'est nécessaire de la part de FC et l'action de la FFBS prendra son cours.
- Le club d'Akadémie Bourgogne Cricket, Dijon, qui n'a aucune licence valide en 2011 et la seule licence demandée, de Chantal Jacquard, Présidente du Club et membre du CD de France Cricket, n'a pas été validé faute de provision suffisante sur le compte iClub du club. Le règlement de la FFBS exige au moins 12 licences, ou une demande de mise en sommeil d'une année sans quoi le CD prononcera sur la radiation du club. Il a été décidé en réunion de bureau que le Président écrira, par courriel, à Mme Jacquard, pour l'alerter de l'action en cours et pour l'inviter de s'approcher aux services de la FFBS dans les plus brefs délais si elle souhaite régulariser la situation avant la date du CD de la FFBS. Il a également été constaté que faute de régularisation de sa propre licence, elle ne peut plus siéger au CD de France Cricket et son siège sera déclaré vacant.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

- Le club d'Akadémie Bourgogne Cricket, Chalon, dont la FFBS a découvert des irrégularités dans les informations sur les certificats médicaux de 18 licenciés sur 22. Ces irrégularités, si confirmées, sont de telle sorte d'invalider les licences concernées et, par conséquent, le CD de la FFBS va également se prononcer sur la radiation du club les 3 et 4 décembre 2012. Le Président va écrire, par courriel, au Président du club de Chalon pour l'avertir de la situation et également à se rapprocher le plus rapidement possible avec les services de la FFBS pour voir si la situation peut être régularisée. Il a été acté qu'en cas de radiation, Chalon ne peut pas prendre sa place en SuperLigue 2012.

**A noter que pour les clubs du Sud-Est, nous avons jusqu'au 31 décembre 2011 pour les convaincre de régulariser leur cotisations. Pour Rhône CC contact avait été pris, mais pas de retour de la part du club. Pour Riviera et Entrecasteaux, le DG est en cours de prise de contact.**

### **2. Approbation PV des réunions de Bureau et de CD du 27 août 2011**

Approuvés

### **3. CTC (D BORDES)**

**D BORDES étant absent excusé (car à Kent County CC pour une conférence sur l'entraînement), le Président a relu les points clés du document de synthèse que D BORDES a communiqué aux Président et Secrétaire Général dont la synthèse suit.**

#### **a) Approbation Convention France Cricket – USEP**

Rédaction d'un projet de convention sur 3 ans avec un avenant annuel précisant les objectifs et actions. Etablissement d'une commission mixte nationale composée des membres du GT pratique innovante de l'USEP et de Mark MOODLEY et David BORDES de FC, qui doit se réunir au moins une fois par an pour établir les actions.

Le 14 novembre 2011 les 2 Présidents de FC et USEP se sont rencontrés pour valider le projet de convention et l'avenant pour présentation et vote dans les prochains comités directeurs respectifs.

La signature de la convention devrait avoir lieu avant le 15 janvier 2012.

Le Président a brièvement relu le projet de Convention et expliqué de quoi il s'agissait, en mettant une lumière sur divers points :

- Convention de 3 ans avec renouvellement tacite
- Ecoles laïques : presque 14 000 écoles, mais objectif de couvrir 200 regroupées en 5 régions dans le premier cycle de 3 ans
- Chacun reste dans ses compétences – FC cricket, USEP pratique scolaire
- Ne pas marcher sur les pieds de l'autre (processus de communication entre FC et USEP par les organes centraux respectifs – pas de club en école ou vice versa
- Mettre en place des lignes de communication

Les actions 2012 pourraient inclure :

- Objectif principal – organisation de rencontres sportives
- FC assure les formations dans les régions retenues





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

- Dotation matériel – 200 kits Surridge sont disponibles pour donation (cout unitaire environ Euro 100) → A noter que les seuls coûts liés aux kits pour le France Cricket seront stockage et transport.
- Enfants USEP peuvent participer dans les actions avec FC

A noter qu'ICC Europe est également convaincu de l'intérêt de ce projet car ils ont accordé une subvention destinée spécifiquement au projet USEP de £ 20.000 (environ € 23.000).

### **Le projet de convention a été mis au vote - Décision : Convention acceptée et autorisation donnée au Président de signer la Convention**

Pour la signature de la convention par les 2 Présidents, il a été proposé de l'associer à un événement afin de faire la promotion de ce partenariat – le CTC et le DG sont chargées d'identifier un évènement propice (entraînement EDF, tournoi indoor avec des jeunes, remise des prix d'un concours photo cricket, par exemple) avec pour objectif la signature vers mi-janvier 2012 ou avant.

Pour information, une formation a déjà été faite pour l'USEP Bretagne (50 responsables CPC) et une pour l'EPS primaire du 93 (20 responsables CPC) qui font partie de deux des zones de formation identifiées. Une autre séance de formation est prévue le 7 décembre.

#### b) Catégories d'âge

Le point est important suite à un changement de procédure à la FFBS. La FFBS, décision du CD Fédéral du 16 juillet 2011, donne des Catégories d'Age applicable aux licences – basées sur les années civiles de dissocier les catégories d'âge « licences » et les championnats, dont la décision sur les tranches est déléguée aux disciplines. Donc c'est à FC de définir les différents championnats et d'y associer les années de naissance pouvant y participer.

Le document de DB présente une proposition basée sur les années calendaires, avec une année de chevauchement pour chaque catégorie. DK, Président Commission Jeunes demande au CD de privilégier les catégories de l'ICC, et mettre les âges admis en compétition en ligne avec les catégories U13, U15, 17 et U19 ICC.

En l'absence du CTC, le CD considère qu'il ne peut pas décider entre les deux options, mais a décidé d'acter que l'une ou l'autre des propositions sont satisfaisantes. Il donne autorisation à DB et à DK de se mettre d'accord sur l'option à retenir et d'en informer le CD.

**Décision et A SUIVRE : Le CD a demandé à Daniel KRZYZYK et David BORDES de se rencontrer aussi rapidement que possible pour trancher entre les deux options présentées, et faire part de leur proposition pour validation rétroactif au prochain CD du 4/2/2012.**

#### c) Challenge de France

Association Française de Cricket « France Cricket »  
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris

3





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

Le Président a expliqué que l'EDF joue des matches de 50 séries et des T20 ; cependant en France jusqu'à présent les compétitions en club n'ont été que sur 40 séries. La proposition pour mieux préparer le T20 est de l'adopter en SuperLigue (voir plus loin). Pour amener une pratique en 50 séries, le Challenge de France est créé.

L'objectif d'un tel tournoi est principalement de préparer l'EDF au tournoi ICC 50 séries dans les meilleures conditions mais en plus en ayant la possibilité de détecter d'éventuels joueurs nouveaux éligibles. Le principe est que l'EDF aura une préparation spécifique pour le tournoi de qualification WCL8 :

- Dates et endroit : jeudi 17 au dimanche 20 mai 2012, à Thoiry et Dreux.
- Format : 4 équipes en match de 50 séries avec balle blanche et tenue couleur (donc identique au tournoi qualificatif WCL8)
- Autres points
  - Rythmes, règlements et organisation seront les mêmes qu'en compétition WCL8 donc cela permettra de préparer nos joueurs dans les mêmes conditions que le tournoi qualificatif. Exemple : être au terrain 90 minutes avant le match pour l'échauffement,
  - Il n'y aura pas de matches de SL ou LN pendant le Challenge de France – maximise la disponibilité des candidats aux 4 équipes, et une promotion sera faite pour les joueurs non sélectionnés pour venir assister en tant que spectateurs. Ceci est un facteur positif pour des partenaires potentiels.

Aucune décision n'a encore été prise sur l'identité des 3 équipes autres que le squad EDF, sauf à confirmer que les équipes constituées en France seront par priorité des sélections régionales et seuls les joueurs qualifiés EDF selon les critères ICC seront qualifiés pour y participer (c'est-à-dire nationalité française, ou au moins 7 ans en France, sauf pour deux joueurs par équipes qui peuvent avoir entre 4 et 7 ans de résidence en France). Le CTC, en tant que responsable gestion EDF proposera la formule retenue.

### d) Programme féminin en salle

Tournoi mensuel indoor durant l'hiver (novembre à avril) et ensuite passer à l'extérieur en 2 phases : de mai à juillet puis septembre à octobre. L'objectif est de fédérer les joueuses qui ont participé aux événements en 2011 sans trop de contraintes afin de ne pas subir les chutes comme en 2010 et 2009.

### e) Point sur le tournoi qualificatif WCL 8

L'ICC Europe n'a pas retenu la candidature de la France, et a choisi La Manga en Espagne (apparemment en raison d'un engagement d'y organiser deux tournois par an). L'Espagne ne participe pas à l'événement. Les autres équipes seront la Belgique, l'Autriche et Gibraltar. Les 2 terrains sont en synthétique.

Avec le Challenge de France et le match contre la MCC, l'EDF aura une bonne préparation.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

NB : en discussion également d'une tournée aux Pays Bas pour 2 matchs contre la Hollande B (début mai ou début juin).

V BUISSON a recommandé que FC ne doit plus s'engager dans le Continental T20 organisé par les Pays Bas en 2012 en raison de l'absence de fonds disponibles et une moindre priorité T20 pour l'EDF en 2012.

La possibilité d'une participation à ce tournoi avec participation aux frais par les joueurs a été évoquée. M MOODLEY pense trouver un sponsor ce sera très difficile surtout pour des actions/visites ponctuelles comme les Pays Bas.

Selon M MOODLEY si la saison 2012 se passe bien, nous aurons plus de chances d'avoir des sponsors pour 2013.

#### 4. **CSNC**

**Démission du Président de la Commission CSNC :** S PATEL (Pdt de la commission CSNC) a fait part de sa décision très réfléchie de donner sa démission de son poste car pour des raisons professionnelles il a été très peu présent en 2011 et que sa situation risque d'être pareille en 2012. Donc S PATEL ne pense pas qu'il peut continuer dans son rôle de Président de la CSNC. Il sera par contre volontaire pour rester membre de la Commission.

Tous les membres du CD lui ont présenté leurs remerciements pour sa contribution à la commission depuis plusieurs années, et prennent acte, avec regret, de cette décision. La recherche d'un successeur sera lancée. Dans l'intérim, le DG sera chargé de gérer la CSNC. S PATEL a félicité P THIYAGANALINGAM qui l'a très bien épaulé lors des derniers temps, et qui a porté une grande partie du travail de la Commission en 2012.

Entre temps M MOODLEY propose que la CSNC puisse être réorganisée avec davantage de structure sur les différents rôles - par exemple, SL, LN, statistiques, calendrier, etc.

##### a) Approbation Règlements SuperLigue et Ligue Nationale 2012.

Le Président rappelle que les projets de règlement ont été envoyés aux membres du CD avec la convocation, et que ces projets résultent d'une consultation assez large des populations intéressées.

##### SuperLigue 2012

Le Président a donné lecture de modifications principales, à savoir :

- Alinéa 1.2.1.1 : Adoption du format T 20.
- 1.2.2.1 : Introduction d'un prix financier aux clubs finalistes : € 600 pour le vainqueur et € 300 pour le dauphin en 2012.
- 1.2.2.2 : Introduction de matchs de classement en phase finale.
- 1.6 : Clarification de ce qui se passe si il y a moins de 10 équipes en SL. 2 poules si 8 équipes ou plus, mais 1 poule si 7 équipes ou moins.
- 2.1 : Suppression de la préinscription → Une inscription unique au 31 décembre.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

- 2.2.4 : Fixation d'une date de 31 mars pour prises de licences. La CSNC fixera la sanction en cas de carence, et préciser des modalités éventuelles de rattrapage.
- 2.4 : Création d'un Poule d'Arbitrage. Chaque club SL doit nommer 2 membres qui s'engagent
  - A suivre une formation Level 1 au printemps (dates prévues 17 et 18 mars 2012)
  - A arbitrer au moins 8 matchs par saison
  - A accepter les désignations comme arbitre en priorité sur être joueur dans une équipe du club
- Les candidats nommés doivent être acceptés comme aptes à l'arbitrage par la Commission d'Arbitrage. Une pénalité de € 500 par individu est imposée à tout club qui ne présente pas 2 nominations ainsi acceptées.
- 2.6 : Le CD fixe le montant des droits d'inscription et les frais de déplacement de déplacement des arbitres pour 2012 : € 325 (€ 150 pour les droits d'inscriptions et € 175 pour provision frais de déplacement d'arbitres)
- 3.1 : La date limite pour prise de licence pour qu'un joueur participe à un match est avancé au mercredi soir. Ceci est en raison de la mise en place d'un procédure de reporting des scores permettant leur saisi en CricketStatz pour lequel il est nécessaire d'arrêter la liste des licenciés qualifiés à jouer le jeudi
- 3.3 et 3.4 : Abandon par FFBS du système de sur-classement et double-surclassement. La procédure est ainsi simplifiée – voir 3b ci-dessus.
- 5.3 : Modalités pratiques comme balles blanches, écrans noirs, vêtements couleurs. Eviter l'utilisation des couleurs nationales et que tous les clubs adoptent la même couleur. **A noter que le règlement prévoit la validation des couleurs au plus tard le 31 décembre et dans le mesure du possible, la CSNC essaiera de privilégier les couleurs des villes, car propice à la demande de subvention.**
- 5.12 : Durée d'une manche fixée à 1h20 et non 1h15 afin de garder des séries de 4 minutes (au lieu de 3,75 dans le règlement ECB).
- 6.2 : Le CD fixe le montant des indemnités d'arbitrage, pour 2012 : € 40 pour un membre de Poule d'Arbitrage IDF et € 20 pour tout autre arbitre.
- 6.11.9 : Envoi des statistiques par Excel pour export en CricketStatz.
- 6.13 : Engagement que la CSNC se réunira toutes les semaines s'il y a un match SL le weekend précédent

**Lors de la mise au vote, l'ensemble de ces propositions ont été approuvées à l'unanimité**

- 1.11.6 : Proposition que les clubs sans terrain soient obligés de verser un loyer pour chaque match de domicile (que FC reversera au détenteur de terrain utilisé). Proposition de voter en CD pour un loyer unique de € 100 pour 2012 à payer par le club recevant jouant sur le terrain d'un autre. Cette proposition a été rejetée. Le CD a adopté à la place le règlement suivant, à insérer 1.11.6 du règlement SL 2012 :

*Pour les matchs de saison régulière où le club recevant n'a pas son terrain, ce club fait son affaire de trouver un terrain adéquat, sinon il est déclaré perdant par forfait de niveau 2, nonobstant les dispositions prévues en 1.12.1.*

Association Française de Cricket « France Cricket »

6

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris







**Lors de la mise au vote, cette proposition modifiée a été approuvée à l'unanimité**

Ligue Nationale 2012

Pour la LN, les modifications sont relativement mineures, et ne changent pas l'organisation générale de la LN par rapport à l'an dernier. Le Président a donné lecture des modifications principales, à savoir :

- 2.2.5 : Fixation d'une date du 31 mars pour prises de licences La CSNC fixera la sanction en cas de carence et précisera des modalités éventuelles de rattrapage.
- 2.5 : Le CD fixe le montant des droits d'inscription et les frais de déplacement de déplacement des arbitres pour 2012 : € 150 en IdF (€ 50 pour les droits d'inscription et € 100 pour provision frais de déplacement d'arbitres), €50 en région ACCSO car les frais de déplacement des arbitres sont traités directement par ACCSO.
- 3.3 et 3.4 : Abandon par FFBS du système de sur-classement et double-surclassement. La procédure est ainsi simplifiée – voir 3b ci-dessus.
- 4.4 : Obligation des clubs désignés « arbitres » en IDF de communiquer les noms et n° de licences des arbitres au plus tard le jeudi avant le match.
- 6.2 : Le CD fixe le montant des indemnités d'arbitrage, pour 2012 : € 40 pour un membre de Poule d'Arbitrage IDF et € 20 pour tout autre arbitre.

**Lors de la mise au vote, l'ensemble de ces propositions ont été approuvées à l'unanimité**

- 1.15 : Proposition que les clubs sans terrain soient obligés de verser un loyer pour chaque match de domicile (que FC reversera au détenteur de terrain utilisé). Proposition de voter en CD pour un loyer unique de € 100 pour 2012 à payer par le club recevant jouant sur le terrain d'un autre.

Cette proposition a été rejetée. Le CD a adopté à la place le règlement suivant, à insérer 1.15 du règlement LN 2012 :

*Pour les matchs de saison régulière où le club recevant n'a pas son terrain, ce club fait son affaire de trouver un terrain adéquat, sinon il est déclaré perdant par forfait de niveau 2, nonobstant les dispositions prévues en 1.16.*

**Lors de la mise au vote, cette proposition modifiée a été approuvée à l'unanimité**

Le CD a aussi discuté sur l'utilité d'avoir 3 poules ou 2 poules et comment inciter les Jeunes en Indoor ou bien SL Jeunes Outdoor et LN Jeunes Indoor. **A Suivre : Proposer comme sujet pour le prochain CD au 4/2/2012 afin de proposer comme sujet pour l'AG de 2013. M MOODLEY/D KRZYZK/P BALANE vont travailler pour avoir des idées autour du sujet.**

b) Proposition de création d'une Coupe 40 Séries Francilienne

- Ouvert aux premières équipes des clubs d'IDF - SL, LN, Régionale ou même non-inscrits en compétition de Ligue. Mais obligation d'être affilié à la FFBS.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

- Pour cette compétition, libre choix de sélection des joueurs parmi les licenciés du club
  - Programmée en juillet et août après la fin de la phase de poule SL
  - Knock Out (éliminatoire)
  - La CSNC doit préparer le règlement pour validation au prochain CD, du 4 février 2012
- ⇒ Le montant de l'inscription sera également à présenter au CD du 4 Février 2012 – une très grande partie sera consacrée au prix. **A suivre : M MOODLEY et P BALANE travaillent sur le sujet afin de présenter un projet de règlement au prochain CD du 4/2/2012**

### 5. Finances (Rapport du Trésorier V BUISSON)

#### a. Point financier au 30 septembre 2011 et prévisions année 2011

Le déficit prévu pour fin 2011 sera de l'ordre € 33.000 (v € 9 000 déficit budgété). Les raisons principaux pour l'écart par rapport au budget reste comme expliqué lors du dernier CD (voir PV de la réunion du 27 août) – pas d'autres dérapages depuis :

A priori nous devrions avoir assez de trésorerie pour terminer 2011 mais ça sera « serré », notamment en raison de :

- En attente de réception de la dernière tranche (Q4) de la subvention ICC de € 12.500 (la tranche Q3 a été reçue très en retard)
- En attente aussi de notre quote-part des cotisations et licences 2011 de la part de FFBS pour € 19 900 – pour mémoire, reçu en février 2011 au titre de 2010.
- Les réserves de l'association fin 2011 sont prévues autour de € 10.000 – même si ce n'est pas un déficit, il faut en reconstituer en 2012 pour prévenir contre des imprévus – et pour avoir assez de trésorerie pour couvrir toute 2012.

#### b. Budget 2012, envoyé à l'ICC le 4 novembre 2011

Le Budget 2012 a été soumis à l'ICC en novembre 2011, et est globalement celui présenté en août 2011 à Saumur. Comme convenu, le Trésorier avait présenté le projet d'abord au Bureau et ensuite à tout le CD par email, et les commentaires ont été pris en compte, ou une réponse explicative envoyée au membre du CD concerné.

Egalement comme indiqué lors du CD de Saumur, certains postes ont été rajoutés, mais tous en « opération blanche » - c'est-à-dire strict équilibre entre recettes et dépenses, à savoir :

- Manifestation France – MCC
- Location de l'espace disponible au bureau de St Maurice, couvrant le salaire d'un employé pour gérer les locaux, mais également effectuer des travaux administratifs de l'association. A noter que le CD confirme qu'aucune embauche n'est autorisée tant que les recettes de location ne soient confirmées par des contrats signés.

Le budget ne tient pas encore compte de l'attribution de € 20.000 par l'ICC au titre du projet USEP. A noter que, comme pour toutes les subventions ICC, nous ne sommes pas libres de choisir comment utiliser ces fonds, mais il faut obligatoirement les utiliser exclusivement pour le projet USEP. La ligne principale sera la

Association Française de Cricket « France Cricket »

8

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

rémunération d'un premier agent de développement local dans l'une des régions retenues pour l'USEP. Un budget modifié sera préparé sous 15 jours et resoumis à l'ICC.

Points particuliers à noter :

- Principes :
  - Nous n'avons pas les moyens de participer au tournoi ICC U17 Division 2, prévu au Danemark car trop cher (budget total nécessaire autour de €20.000). Cependant, le CD a confirmé l'importance de donner une opportunité internationale à cette catégorie d'âge, notamment pour continuer le Pathway vers U19 Division 2 en 2013. D'autres pays limitrophes sont dans le même cas que nous et un tournoi informel, à moindre coûts, sera organisé pour les U17, ou éventuellement les U18. Le budget prévoit une ligne de € 8.700 pour ce tournoi.
  - Les recettes de l'ICC dépendent du taux de US \$ par rapport à l'Euro – en 2011 nous avons « perdu » €12.000 en raison d'un taux de change défavorable.
  - FC ne reçoit de la Convention d'Objectifs du Ministère des Sports qu'un tiers des dépenses qu'elle (FC) fait « de valorisation des actions de cricket ». Le Président a souligné que la Convention est négocié par la FFBS, qui doit également tenter de préserver son niveau actuel de subvention en dépit du fait que ni Baseball ni Softball ne sont sports participants aux JO depuis 2004. Le Trésorier et le Président aborderont le sujet début décembre lors de la prochaine réunion du CD de la FFBS, surtout dans le contexte de la négociation imminente de la Convention pour la prochaine Olympiade (2013 – 2016).
- Divers discussions par le CD sur les aspects financiers :
  - Plusieurs projets ont été communiqués en 2010 et 2011 peu de temps avant l'évènement prévu, ce qui n'a pas permis à leur réalisation faute de fonds disponibles. Cependant, en dépit de la rigueur annoncée, il y a quelques lignes de provisions et le Trésorier a demandé aux membres du CD, et surtout les Présidents des Commissions, qui ont des projets, de les communiquer au plus tôt possible, avec budget afin que le Trésorier et le Président aient le temps de réfléchir et proposer des suggestions de contribution au financement au Bureau et au CD.
  - La possibilité des membres du CD qui paient des impôts de faire une donation de leurs frais de déplacement a été évoquée. Cependant, il est convenu que ceci est par volontariat uniquement car les membres du CD donnent déjà leur temps.

### 6. Commission formation

Avec l'absence de M SELIG en conférence entraîneurs à Kent County CC, le Président T BANTON a fait part au CD des points clés tels que communiqués par email par M SELIG, à savoir :

#### a) Validation feuille de route / PAF 2011 – 2013 et projet formation

Association Française de Cricket « France Cricket »  
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris

9





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

Les formations se font en hiver laissant les 2 responsables formation (D BORDES et M SELIG) libres l'été pour diriger les autres projets.

Diverses dates prévues pour :

- les arbitres (janvier à mars selon les niveaux)
- les scoreurs (janvier à mars soit en IDF soit national)
- les entraîneurs (principalement d'octobre à mars selon les niveaux)
- les formateurs (janvier en IDF et mars pour les autres)
- 6 formations Enseignant (BAF) de janvier 2012 à juin 2012

Pour 2012/2013 la commission prévoit diverses formations sur un rythme similaire pour les entraîneurs, les scoreurs et les arbitres.

### b) Formation Fédérale Cricket – Diplômés / Dénominations / Grilles tarifaires formations

En l'absence aussi bien du Président de la Commission Formation que le CTC, référence a été faite au papier préparé et communiqué aux membres du CD avec la convocation. Ce document est présenté ci-dessous :

#### **A) DIPLOMES CRICKET**

La Fédération a organisé en 2009 une restructuration des diplômes fédéraux avec une dénomination commune (DF1, DF2, DF3, DF4) et la partie entraîneur cricket l'a incorporée, mais les formations cricket pour arbitre et scoreur non.

Notons que les formations « arbitre » ne proposent que le niveau « débutant » et pour les « scoreurs » il n'existe rien.

Ce système de formation est lisible, fédérateur et les clubs ou candidats peuvent voir leur cursus.

Le contenu est forcément différent suivant les spécialités. De ce fait, les personnes suivant un diplôme de scoreur ou d'arbitre ou d'entraîneur auront la même logique et possibilité de progression.

DIPLOME	ARBITRE	SCOREUR	ENTRAINEUR
<b>DF1</b>	Débutant/Jeunes	Débutant/Jeunes	Débutant et jeunes (U13 max)
<b>DF2</b>	Régional	Régional	Jeunes club U15, U17, 19
<b>DF3</b>	National (SL+N1)	National (SL+N1)	Pour SL et N1 et EDF U17
<b>DF4</b>	international	international	EDF Senior/U19 et formateur de formateur

#### **B) Dénomination**

Pour les entraîneurs en 2010 des couleurs ont été définies par diplôme ce qui permet d'identifier automatiquement le grade de la personne. Ainsi ces couleurs seront appliquées pour les trois secteurs de nos formations.

DF1: Bleu ciel

DF2 : bleu roi

DF3 : bleu marine

Association Française de Cricket « France Cricket »

10

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris





DF4 : Blanc

	DF1	DF2	DF3	DF4
Arbitre	Arbitre Jeunes	Arbitre Régional	Arbitre National	Arbitre international
Scoreur	Scoreur Jeunes	Scoreur Régional	Scoreur National	Scoreur international
Entraîneur	Initiateur cricket	Entraîneur cricket	Entraîneur cricket	Instructeur cricket

A chaque formation, chaque stagiaire ayant été admis recevra un polo brodé au grade correspondant avec sous le logo FC ou sur l'épaule le grade brodé et sur le dos la mention (arbitre, scoreur, entraîneur) accompagné du niveau (cf. tableau ci-dessus).

### C) GRILLE TARIFAIRE POUR FORMATION FEDERALE

DIPLOME	MONTANT INSCRIPTION	
DF1	30€ Commun aux trois spécialités	
DF2	Arbitre et scoreur 40€ (2 jours)	Entraîneur 60€ (4 jours)
DF3	Arbitre et scoreur 60€ (2 jours)	Entraîneur 90€ (7 jours)
DF4	Arbitre et scoreur 80€ (4 jours)	Entraîneur 150€ (11 jours)
Formateur BAF/DF1	40€ (2 jours)	
BAF (pour scolaire)	20€ entraîneur (1 jour)	

NB : Réduction de 50% pour les BAF et DF1 pour les 16/18 ans ainsi que les féminines.

#### COMMENTAIRE :

Normalement une formation dit s'autofinancer donc couvrir les frais du formateur (transport, restauration, hébergement) et matériel (polo, CD-ROM). Cependant il faut avoir un parcours formation fédérale attractif et non être délaissé du fait de son coût.

La question qui se pose est la suivante : qui perçoit les frais d'inscription ? Deux options ci-dessous :

a) FC : cela couvre les frais mais l'organisateur doit payer la prestation plus hébergement et restauration du formateur : impact négatif = **FC se fait de l'argent sur le dos des clubs.**

b) L'organisateur (ligue ou CD) ainsi cela l'aide à payer la prestation du formateur et peut avoir un petit bénéfice = **FC aide au développement**

Si on délègue l'organisation cela implique les régions dans le développement et peut les aider à avoir de l'argent pour rétribuer les jeunes entraîneurs et même avoir des aides territoriales donc l'organisateur a un **impact financier de zéro**. Néanmoins le fait de laisser les frais d'inscription pose deux problèmes :

- il faut imposer un plafond par niveau de formation pour éviter tout abus.
- les prestations ne suffiront pas à couvrir les frais de transport du formateur et le coût pédagogique (polo+CD)

### D) GRILLE TARIFAIRE PRESTATION

NIVEAU FORMATEUR	MONTANT JOURNALIERE	PRESTATION
------------------	---------------------	------------

Association Française de Cricket « France Cricket »  
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

DF2	60€
DF3	80€
DF4 ou brevet d'état	90€
Cadre DTN	100€

### a) Prestation :

Le montant de la prestation du formateur sera la même que ce soit pour scoreur/arbitre/entraîneur. La seule différence est pour la prestation d'un cadre DTN.

### b) Formateurs :

- L'objectif est qu'à partir de l'automne 2012 les formations DF1 soient organisées régionalement et faites par les **formateurs DF1 fédéraux**, non plus par le CTC et les entraîneurs nationaux. Les cadres DTN se chargeront de la formation de formateur DF1 et des formations DF2, DF3 et DF4.
- A l'heure actuelle nous n'avons eu qu'une personne qui s'est investie comme formateur (hors cadres DTN) malgré le fait que depuis 2010 des sessions ont été proposées le résultat a été peu suivi. Mais former **un formateur DF1 par région** (IdF, Nord et Sud) est un impératif compte tenu du fait du programme USEP et si nous voulons structurer le cricket en France. Cette année, les candidats potentiels sont identifiés et suivront leur formation pendant l'hiver 2011/2012.

## 7. Affaires Suivies par le Directeur Général

### a) Reporting Périodique des Présidents et feuille de route 2012

Le DG a expliqué que les projets de tableaux joints à la convocation ont pour but de faciliter la communication et la remontée des informations, et les échanges des informations. Il demande que tous les trimestres, les Présidents de chaque commission remplissent et fassent remonter ces informations au DG qui en fera la synthèse pour diffusion aux membres du CD.

**ACTION : Le DG prendra contact avec chaque Président de Commission pour valider la feuille de route 2012.**

### b) Terrains

Grigny : La couche de terre battue n'est pas la bonne, et le DG a fait des recommandations à la Mairie pour changer le matériau. Cependant, le terrain devait être prêt/ok pour 2012.

Bagatelle : Le DG est en train de discuter avec Olivier Dubaut (dans son rôle de Pdt du CD 75) et espère une remise à niveau en 2012 pour transformer le terrain « en stade », voir avec des tribunes, avoir aussi un conteneur pour stocker l'équipement et un panneau d'information.

Creil : Le DG a visité le terrain et a un autre rdv le 21 novembre 2011 avec le Maire. Il y a possibilité d'avoir 2 terrains de cricket sur le site.

### c) Autorisation à donner à T BANTON (Président) et M MOODLEY (DG) pour la négociation d'un partenariat avec « Kent Country CC »





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

Le partenariat fonctionne déjà (ex : M SELIG et D BORDES étaient à Canterbury pour assister à une conférence pour les entraîneurs) mais le contrat reste à être signé. Le projet de « Memorandum of Understanding » (contrat de partenariat) mentionne des droits réciproques entre les membres de Kent County CC et les membres de FC

Pourquoi Kent Country CC ?

- Ils assimilent la France à un « Minor County » source potentielle de joueurs
- Pour FC, Kent County CC est « proche de la France » et ouvre beaucoup de possibilités pour joueurs, équipements, entraîneurs, visites de clubs, sans trop de cout/voir possibilité de « ne pas payer » pour ces opportunités.

Selon V BUISSON il ne faut pas oublier les clubs (et ne pas se focaliser sur les opportunités pour EDF seulement) qui peuvent aussi avoir de belles opportunités à tirer du partenariat.

Tout le monde présent était d'accord que ce partenariat ouvre des opportunités superbes pour les joueurs Français qui ont la possibilité (théorique) de jouer dans le « Kent League », voir pour les équipes du Comté.

**Décision : Le CD autorise le Président et le DG à finaliser et puis à signer le contrat de partenariat.**

d) Validation de la traduction du contrat d'agent commissionnaires avec MM Cully et Edwards

Selon le Président l'essentiel était de mettre le projet de contrat reçu, en anglais, de la part de MM Cully et Edwards et déjà présenté au CD de juillet 2011, « à la sauce Française ». Le Président a confirmé que FC n'aura rien à payer sauf si les partenaires financiers apportés par MM Cully et Edwards versaient de l'argent.

Le Président a expliqué que ce contrat en version française reste en attente car Mr Cully est hospitalisé actuellement.

e) Tournoi d'Hossegor : Convention à signer (attente de retour de Hossegor)

Le DG a expliqué au CD que :

- Hossegor a proposé à FC de faire une manifestation en mai 2012 car ils n'ont pas de manifestation prévue dans ce mois et qu'un match/une série de matchs soutenus par FC pourraient attirer des gens à leur ville.
- Cependant, le DG est en attente de retour de l'Office de Tourisme de Hossegor.
- Il y a 2 terrains de football sur lesquels on peut jouer. La possibilité de « beach cricket » est à exclure car le sable n'est pas assez ferme.
- En l'état de la situation actuelle, il vaut mieux ne pas avancer sur le sujet pour 2012, mais pourquoi pas pour 2013

**Décisions : Ne rien commettre/faire pour 2012 mais considérer le point pour 2013.**

f) Comité Départemental 93 – état des lieux

Le DG a expliqué au CD que :

- Le 93 est là d'où le plus de joueurs (en nombre) de FC viennent, mais ils n'ont pas de terrains et, en plus des clubs affiliés, des matchs « sauvages », se jouent souvent d'une façon non organisée.

Association Française de Cricket « France Cricket »

13

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris



- Le Conseil Général est soucieux de faire encadrer ce genre d'activité et est prêt à aider dans l'identification d'un terrain - mais ne veut pas discuter avec FC en direct, ni les clubs ; seulement avec un Comité Départemental 93 (représentant des clubs). D'où la nécessité de réactiver le Cté Deptl 93, actuellement en sommeil.
- Une première tentative avait échoué, faute de quorum, en dépit du soutien des responsables de la FFBS, de la Ligue IdF et la présence des clubs de Baseball du Département.
- Le DG organise un autre rdv le 6 décembre 2011 – il va informer les Présidents des clubs de cricket du 93 que ceux qui ne sont pas représentés à la réunion seront ensuite en dernière position pour toute attribution de terrains.

Tous les membres du CD étaient d'accord sur cette position.

g) Nouveaux clubs vu au JO

V BUISSON a expliqué qu'il a repéré divers clubs ayant une activité cricket et avec une insertion au Journal Officiel courant 2011 :

- Association Val de Cricket (Sarcelles). Le club n'est pas affilié à FC car en création. Selon la Mairie, elle ne peut rien faire pour trouver un terrain donc il est possible que club soit mort-né. Fontainebleau Avon CC a été créé en juin 2011. Selon la Mairie, elle ne peut rien faire... P BALANE a demandé d'être tenu au courant car il sait que INSEAD à Fontainebleau a beaucoup d'indiens y faisant des études et il s'est proposé pour contacter des personnes à INSEAD pour creuser l'opportunité de recherche de terrain par leur intermédiaire.
- Power Sport Club à Gonesse (mais les statuts mentionnaient toutes sortes de sports en plus du cricket) – probablement pas grand-chose à faire avec le cricket même si les statuts le mentionnent entre autres sports
- Association Paris Cricket – pas d'autre information
- Aulnay Stars à Aulnay sous Bois – même si l'insertion JO est de 2011, la création du club date de 2009. DK confirme avoir eu des contacts à l'époque, mais rien n'en est sorti.

**Le CD a félicité V BUISSON pour ses investigations et lui a demandé de garder un œil ouvert sur ce qui se passe.**

**8. Arbitrage (Président de la commission : P BALANE)**

- a) Restructuration de diplômes Arbitres, scoreurs. – voir section 6 ci-dessus
- b) Projet de création d'une 'Poule d'Arbitres' en IDF – voir sections 6 et 4 (a) ci-dessus
- c) Sanctions à proposer pour intégration dans les règlements SL et LC 2012  
Suite à une proposition par le président de la commission, de voir comment contrer les situations trop récurrentes que les arbitres ne se déplacent pas pour arbitrer, le CD a débattu la possibilité de mettre en place des sanctions (a) en amendes financières et (b) en points de pénalités (impactant les clubs dont font partie les arbitres). **Constat : ceci est déjà prévu au règlement, mais en 2011 n'a pas été appliqué. La CSNC est chargée,**





**pour 2012, d'être vigilante sur les manquements d'arbitrage et d'appliquer les sanctions prévues.**

**Action : P BALANE en utilisant le mail « [arbitrage@francecricket.com](mailto:arbitrage@francecricket.com) » va contacter les clubs dans le but de rechercher des arbitres.**

## **9. Relations FFBS – Convention avec FFBS**

Le Président a expliqué que :

- la Convention actuelle avec la FFBS est à renouveler au 31 mars 2012.
- La FFBS délègue dans cette convention tous les pouvoirs « déléguables » à FC.
- Le Président a revu la convention avec Patrick Tugault et seules quelques modifications s'imposent. Le Président a fait part au CD des modifications proposées, à savoir :

### **PREAMBULE :**

L'association française de cricket « France Cricket » ; Domiciliée **dont le siège est situé** au 41, rue de Fécamp 75012 Paris, représentée par son Président en exercice Monsieur Antony BANTON, dûment habilité,

### **ARTICLE 3 : AFFILIATIONS ET LICENCES**

Les licences cricket doivent être obligatoirement saisies via le logiciel iClub. Seules les licences ainsi prises sont reconnues par la Fédération ; elles sont acquittées par les clubs directement à la Fédération dans le respect des dispositions réglementaires fédérales, qui en rétrocède une part à France Cricket à hauteur de ~~70%~~ **65%**.

Le montant des licences cricket des clubs de Nouvelle-Calédonie est versé directement par les clubs de cricket néo-calédoniens à la Ligue de Nouvelle-Calédonie **Calédonienne de Baseball, Softball et Cricket** qui reverse 35% **du** montant de ces licences à **la Fédération** France Cricket. France Cricket ~~crédite la Fédération de ce montant dans la Quinzaine de réception de celui-ci. cette dernière~~ **La Fédération** rétrocède **à France Cricket** ~~70%~~ **65%** de la ~~cette~~ recette à France Cricket.

### **ARTICLE 6 : GESTION**

Chaque année les comptes de France Cricket feront l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes, **dès que les seuils légaux seront atteints. Entretemps, les comptes feront l'objet d'une attestation par un Vérificateur aux comptes obligatoirement titulaire d'un diplôme d'Expert-comptable.**

### **ARTICLE 12 : DUREE DE LA CONVENTION ET RESILIATION**

La convention est conclue jusqu'au 31 mars ~~2012~~ **2017** Elle prend effet à compter du ~~24 avril 2010~~ **1<sup>er</sup> avril 2012.**

Le Président a expliqué que le CD de la FFBS va à son tour approuver la convention lors de sa réunion du 3 et 4 décembre et puis elle sera présentée aux deux AG en mars 2012 avant signature par les deux Présidents fin mars 2012.

**Décision : Le CD approuve la Convention pour présentation à l'AG de mars 2012.**

## **10. Questions Diverses**

- a) Bilan des championnats jeunes de l'année 2011 et prévisions 2012 (D KRZYZYK)

Association Française de Cricket « France Cricket »  
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

### Junior U 19 - INDOOR

3<sup>e</sup> coupe de France sur 1 jour à Drancy 93

- Le constat est qu'il y a avait seulement 8 équipes pré-engagées mais 1 forfait mercredi précédent, 1 forfait la veille à 23h donc 6 participantes dont 2 de Drancy.
- Difficile et démotivant d'organiser une compétition qui n'intéresse que 5 clubs, et gênant auprès de la Ville qui met à disposition 2 gymnases
- **Décision : D KRZYZYK a décidé qu'il n'organisera pas cette compétition en 2012.** D KRZYZYK va établir la liste des taches pour un éventuel organisateur.

### Junior U 19 - OUTDOOR

- Retard dû au démarrage laborieux de la SL. De très bons matchs et esprit mais différence de niveau très marquée entre certaines équipes.
- Comportement inacceptable de certains clubs qui ne participent plus en septembre quand il n'y a plus de sanctions possibles contre leur équipe de SL.
- Ce championnat a acquis une certaine maturité de fonctionnement. Un démarrage plus rapide devrait lui permettre de réaliser plus de matches.
- Idéalement, une équipe U19 ne devrait plus être « qualifiante » pour la SL, afin de promouvoir davantage les catégories de développement telles qu'U13, U15 et U17
- Cependant, T Banton rappelle cependant qu'il s'agit d'un critère ICC obligatoire - besoin d'un minimum de 4 équipes – donc il faut garder les U19 dans les catégories acceptées pour l'équipe jeunes ou femmes des équipe SL pour 2012
- Propositions de D KRZYZYK :
  - Sortir le championnat U 19 de la catégorie des jeunes, organisation par la CSNC et non plus par la Commission Jeunes
  - Instaurer une obligation d'équipe jeunes en LN, éventuellement une équipe en salle pendant l'hiver – idée à creuser pour discussion à l'AG pour prise en compte pour la saison 2013.

### Cadets U 16

- Que 3 équipes (Balbyniens en IdF, Toulouse et Midi pour le SO) et 2 matchs seulement. Vu le peu de matches et les finances de FC, pas de finale.
- Propositions :
  - Obligation jeunes des clubs SL va contribuer à redémarrer en IDF
  - Accentuer et continuer les efforts dans le SO vers une 3<sup>e</sup>me équipe,
  - Etendre la catégorie à l'âge éligible du championnat d'Europe
  - Mettre en place un championnat indoor IDF (1 match/mois de décembre à mars)

### Minimes U 13

- 3 équipes. 1 seule rencontre. 1 match prévu non joué car pluie.
- Propositions :
  - Obligation jeunes des clubs SL va contribuer à redémarrer en IDF
  - Etendre la catégorie à l'âge éligible du championnat d'Europe
  - Organiser un tournoi indoor en hiver pour voir s'il y a vraiment des joueurs et des responsables qui ont envie de faire jouer des jeunes de cette catégorie
  - M MOODLEY propose un retour à la formule plateau (abandonnée auparavant)





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

- Développement vers les collèges (voir activité des DF1 issue du plan de la Comm Formation)

### Minimes U 11

- Deux clubs se sont rapprochés pour faire jouer lors d'une rencontre amicale leurs très jeunes.
- Propositions :
  - L'obligation jeunes des clubs SL va contribuer à redémarrer ce championnat en IDEF.
  - Développement vers les primaires (voir activité des DF1 issue du plan de la Comm Formation), et les résultats des approches USEP et CPC 93.

### b) Revue du processus d'identification de candidats (et d'appel à nomination) pour élection au CD

Le Président a rappelé que :

- Le renouvellement du CD se fera lors de l'AG en 2013 pour une période de 4 ans.
- A présent 1 ou 2 sièges sont à pourvoir lors de l'AG de Mars 2012 : Peter Townsend (démissionnaire en mai 2011) et Chantal Jacquard (selon décision du CD FFBS les 3 et 4 décembre, voir point 2 ci-dessus)
- Rappel que qu'en cas de candidate ou candidates, une place au CD leur est réservée. Idem pour un candidat médecin.
- Par contre, si aucun des candidats n'est femme ni médecin, il y a vote libre parmi les candidats.

### c) Validation des promotions et relégations

Le Président et le DG ont rappelé que les équipes qualifiées en SL et en LN sur les critères sportifs pour la saison 2012 (suite aux relégations et promotions de 2011) sont :

- SL :
  - Clubs SL 2011 maintenus (places 1 à 8) : PUC, Gymkhana, Balbyniens, Northern, USCA, Dreux, CCSB 95, Bordeaux.
  - Clubs promus de la LN : Chalons, Saint Aulaye. Cependant, Saint Aulaye a indiqué leur intention de ne pas s'inscrire en SL en 2012.
  - Club repêché, suite au désistement d'un promu : Nallur Stains.
  - Tous ces clubs doivent s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2011, en s'engageant à respecter toutes les critères exigés par le règlement SL 2012 adopté en 4a ci-dessus, et notamment d'inscrire et faire jouer une équipe jeunes ou une équipe féminine.
- LN Ile de France :
  - Clubs LN 2011 maintenus : Creil, CCSB 95, Franciliens, Sri Lankans, Essonne, Evry, PUC 2, Balbyniens 2.
  - Clubs exclus de la SL 2011, qualifié à jouer en LN 2012 : Mantes, Euro.
  - Clubs promus de la Régionale : Gymkhana 2, Les Mureaux.
  - A noter qu'Euro 2 ne peut pas se présenter en LN 2012 en raison de la présence de l'équipe première dans les clubs qualifiés pour la LN 2012. Euro 2 peut s'inscrire en Régionale IdF.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

- Les clubs relégués en Régionale IdF en 2012 car derniers de leurs poule LN 2011 sont Sinha et USCA 2.
- LN Sud-Ouest :  
Il est confirmé que l'organisation des poules LN du Sud-Ouest est déléguée à l'ACCSO. La validation des équipes qualifiées en LN est laissée à l'ACCSO.
- LN Autres Régions :  
Aucune autre région n'a manifesté de candidature pour présenter des poules de LN en 2012.
- Tous les clubs doivent s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2011, en s'engageant à respecter toutes les critères exigés par le règlement SL 2012 adopté en 4a ci-dessus, et notamment d'inscrire et faire jouer une équipe jeunes ou une équipe féminine.

### d) Nominations pour le Panel Scoreur ICC 2012

Les membres actuels sont V BUISSON et T BANTON. Ils seront tous deux proposés pour 2012, bien que les nouvelles règles de qualification pour le Panel fait qu'une dérogation est nécessaire pour les deux (nombre de matchs scorés pour TB, qualification officielle pour VB).

V BUISSON a fait part du fait qu'il a 2 personnes dans la région Grand-Ouest qui sont volontaires pour suivre une formation et ainsi augmenter les candidats futurs pour le Panel.

### e) Dates à proposer à l'ICC pour la formation arbitres Level 1 EDF au printemps 2012

Les dates à proposer sont : 17 et 18 mars 2012

**ACTION : T BANTON va proposer ces dates à l'ICC**

## 11. Prochaines réunions

a) Date et lieu de la prochaine réunion du CD – samedi 4 février 2012 à Saint Maurice de 13h à 18h

b) Calendrier des réunions AG, Bureau et CD en 2012.

AG : le 3 mars 2012 - 13h à 18h, si possible à Charléty. **ACTION : Le SG doit contacter Olivier Dubaut du PUC pour demander si la salle est disponible,**

Bureau (horaires à définir plus tard sauf si spécifié ci-dessous):

- Samedi 21 janvier 2012 de 12.00 à 17.00
- Samedi 31 mars 2012
- Samedi 30 juin 2012 (sauf si conflit avec dates de l'ICC Conférence)
- Samedi 1er septembre 2012
- Samedi 17 novembre 2012
- Samedi 12 janvier 2013

CD :

- Samedi 4 février 2012 (voir ci-dessus)
- Samedi 3 mars 2012 – 10h à 12h (avant l'AG)





## Compte-rendu de la réunion du CD du 19 novembre 2011

- Samedi 31 mars 2012
- Samedi 9 juin 2012
- Samedi 1er septembre 2012
- Samedi 17 novembre 2012
- Samedi 2 février 2013
- Samedi 2 mars 2013 ou 9 mars 2013

Fermeture à 18h30.

**Publié avec l'approbation du Président**

Prashant SHAH, Secrétaire Général  
Fait à Nantes, le 3 décembre 2011



Association Française de Cricket « France Cricket »  
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris

19

